

Conformément aux directives du président de la République

Un intérêt particulier pour les démunis sans couverture sociale

Lire page 3



Photo : D.R. ©

Présidence



Le président de la République préside une réunion de travail consacrée à la mécanisation agricole

Lire page 16

Mémoire nationale

Une loi pour criminaliser la colonisation

Lire page 4

Selon Eurostat

12 325 ressortissants Algériens renvoyés d'Europe en 2025

Lire page 16

Culture

Bendouda rencontre les responsables de son Secteur

Lire page 10

Port d'Annaba

Accélération exigée sur le projet phosphatier

Lire page 4

Contribution

Loi relative à l'organisation territoriale en Algérie

Ne pas confondre déconcentration, vision bureaucratique et réelle décentralisation favorisant une société participative et citoyenne

● Par Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités

Lire page 5

L'Echo Sportif

CAN

Le Sénégal, un beau champion dans la confusion

Lire page 15

Formation professionnelle

Cap sur l'emploi et les compétences

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a souligné, lundi, l'importance stratégique de la nouvelle approche adoptée par son secteur, fondée sur l'adaptation de la formation professionnelle aux besoins réels du marché de l'emploi et de l'investissement, ainsi que sur le renforcement des compétences nationales. Invitée du forum de la Chaîne 1 de la Radio nationale, la ministre a expliqué que cette orientation s'appuie sur le Référentiel national de formation et de compétences, considéré comme un outil structurant pour garantir la cohérence des programmes, consacrer l'approche par compétences et

faciliter l'insertion professionnelle des diplômés. Cette démarche s'inscrit dans une vision stratégique globale visant l'amélioration de l'employabilité, le développement des ressources humaines et la transition qualitative d'un système fondé sur les programmes vers une formation orientée vers des compétences professionnelles directement employables. Selon Mme Arhab, ce cadre référentiel permet d'identifier avec précision les besoins en compétences aux niveaux local et national, tout en assurant une meilleure coordination entre les politiques de formation, d'emploi et d'investissement.

Lire page 4



Electricité

1100 MW attendus avant le 30 juin 2026

Le premier lot du vaste programme national de production d'électricité, qualifié de «Projet du siècle», entrera en service avant le 30 juin 2026, avec une capacité initiale de 1100 mégawatts. L'annonce a été faite par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, qui a précisé que cette mise en exploitation s'inscrit dans la première phase du projet, laquelle prévoit une production globale de 3200 mégawatts à l'échelle nationale. Ce projet stratégique ambitieux, à terme, une capacité totale de 15 000 mégawatts,

avec une orientation affirmée vers l'électricité verte, érigée en pilier fondamental de la politique énergétique nationale. Il vise également à ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation de l'électricité vers les pays voisins, en renforçant le positionnement de l'Algérie sur le marché énergétique régional. Dans ce cadre, le ministre a donné, ce lundi, depuis la wilaya de Tipasa, le coup d'envoi officiel du projet de réalisation d'un poste de transformation électrique d'une capacité de 60/220 kilovolts.

Lire page 6

Protection civile

5 morts et 189 blessés en 24 heures

Cinq personnes sont mortes et 189 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'sila avec deux personnes décédées, suite à une collision entre un véhicule et un camion, survenue sur la RN 45 dans la commune de Chellal. Par ailleurs, quatre personnes sont mortes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et de chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas d'Annaba (2 décès) et de Béjaïa (2 décès). En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour une opération d'épuisement des eaux pluviales à l'entrée d'un jardin public dans le chef-lieu de wilaya de Laghouat, ainsi que le dégagement de quatre véhicules coincés, suite au cumul de neige au Cap Bourdjoua, sur la RN 42 au niveau de la commune de Taklaït dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.



Tamanrasset

10 blessés dans une collision entre un bus et un camion

Dix personnes ont été blessées dans une collision survenue, lundi à Tamanrasset, entre un bus et un camion semi-remorque, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les éléments de l'unité principale de la Protection civile de Tamanrasset sont intervenus à la suite d'une collision entre un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Tamanrasset-Abalessa et un camion semi-remorque sur la RN1, à treize kilomètres de Tamanrasset. Les blessés, âgés entre 18 et 68 ans, ont reçu les premiers soins sur place, avant d'être évacués à l'hôpital de Tamanrasset.

Batna

Saisie de plus de 50 000 comprimés psychotropes

La Brigade mobile des Douanes de Batna a saisi, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire, 50 535 comprimés psychotropes de 300 mg chacun, indique un communiqué publié par l'Inspection des Douanes de Batna, qui relève de la direction régionale

le de ce corps constitué à Constantine. Selon ce document, la saisie a été opérée au niveau d'un point de contrôle routier où 6 individus soupçonnés d'être impliqués dans cette affaire ont été arrêtés et vu leurs moyens de transport, à savoir deux véhicules utilitaires et deux motos,

saisis. Cette opération met en lumière «la disponibilité et la vigilance des services des Douanes algériennes dans la lutte contre les différentes formes de contrebande et de criminalité organisée», ainsi que dans «la protection de l'économie nationale et de la santé publique».



Alger

Plus de 6200 capsules de psychotropes saisies et trois délinquants arrêtés à Baraki

Près de 6219 capsules de psychotropes sont saisies par la brigade de la Police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Baraki (Alger). Cette brigade a réussi, la semaine dernière, à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le commerce illégal de psychotropes. L'opération a permis de neutraliser l'activité d'un groupe composé de trois individus et de saisir un total de 6219 capsules de substances psychotropes. Selon les mêmes services, l'affaire a été déclenchée suite à l'exploitation d'informations

faisant état de l'existence de personnes suspectées de se livrer au trafic de psychotropes dans le secteur de compétence. Les investigations menées ont abouti à l'arrestation des 3 mis en cause, ainsi qu'à la saisie de 6219 capsules de substances psychotropes, une somme d'argent estimée à 103.500 dinars algériens, un camion avec remorque utilisé dans l'activité criminelle. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Harrach, conformément aux procédures légales en vigueur.

Lutte contre le narcotrafic de drogue

Plusieurs réseaux démantelés à Oran et Maghnia

Plusieurs réseaux de trafiquants sont démantelés à Oran et Maghnia par les services de la Gendarmerie nationale. Les interventions de ces services ont permis le démantèlement de plusieurs réseaux criminels opérant dans le commerce illicite de stupéfiants, avec à la clé l'interpellation de plusieurs individus et la saisie d'importantes quantités de drogue, selon un communiqué de la Gendarmerie nationale. À Oran, les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale ont conduit plusieurs opérations distinctes à travers différents quartiers de la wilaya, à l'issue desquelles huit personnes impliquées dans la commercialisation de drogues et de psychotropes ont été arrêtées. Ces actions, fruit d'un travail de terrain minutieux appuyé par des investigations approfondies et une exploitation rigoureuse du renseignement, ont permis la saisie de trois kilogrammes de kif traité et de 8600 capsules de psychotropes de différentes natures. Les gendarmes ont également récupéré une somme de 288 millions de centimes, provenant des revenus du trafic, deux véhicules de tourisme, des armes blanches ainsi que des téléphones portables utilisés dans ces

activités criminelles. A Maghnia, les éléments de la Gendarmerie nationale, agissant en coordination entre les unités relevant de la compagnie territoriale, ont mis fin aux agissements d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue. Exploitant des informations précises, la brigade de recherches a mis en place un dispositif sécuritaire renforcé avec l'appui du binôme cynotechnique. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales et l'obtention d'une autorisation de perquisition, la fouille du domicile du principal suspect a permis la saisie d'une importante quantité de kif traité, estimée à 43,800 kg, soigneusement dissimulée à l'intérieur de l'habitation. L'enquête a également permis d'identifier un second individu impliqué, toujours en fuite. À l'issue des procédures légales en vigueur, les mis en cause interpellés à Oran et à Maghnia ont été présentés devant les juridictions compétentes. Ils devront répondre de lourdes accusations liées à la détention, à la commercialisation, à l'offre et à la mise en vente de drogues et de substances psychotropes, dans le cadre d'organisations criminelles structurées.

Afrique du Sud

12 élèves tués dans un accident de bus scolaire

Douze élèves ont été tués hier en Afrique du Sud dans l'accident d'un minibus scolaire au sud de Johannesburg, ont rapporté des médias locaux. Le minibus a heurté un camion près de la ville industrielle de Vanderbijlpark, à environ 60 kilomètres au sud de Johannesburg. Selon la police, le conducteur a apparemment perdu le contrôle de son véhicule en tentant un dépassement. Onze écoliers sont morts sur le coup et un autre est décédé à l'hôpital des suites de ses blessures, a précisé le ministre de l'Education de la province de Gauteng, Matome Chiloane. L'âge précis des victimes n'a pas été rendu public, mais elles fréquentaient des écoles primaires ainsi que des lycées. Des images sur les réseaux sociaux ont montré le minibus écrasé sur le bas-côté, avec des parents bouleversés et en larmes derrière le ruban de sécurité de la police. «C'est une scène terrible», a commenté le Premier ministre du Gauteng, Panyaza Lesufi. Il s'agit du dernier d'une série d'accidents mortels dans le pays, qui dispose d'un réseau routier moderne, mais où les accidents sont très fréquents du fait des excès de vitesse, de la conduite dangereuse ou encore du mauvais état des véhicules. Plus de 11 400 personnes ont perdu la vie sur les routes sud-africaines en 2025, selon les dernières données du ministère des Transports. De nombreux parents sud-africains doivent compter sur des minibus privés pour emmener leurs enfants à l'école. En octobre, 18 enfants avaient été grièvement blessés dans l'accident d'un minibus sur une autoroute du KwaZulu-Natal (Est).



Quotidien National d'Information

Édité par la Sarl Echo Medias Algérie

Fondateur
Tewfiq Meraou

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Directrice de la Rédaction
D' Lila Meraou

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger

Rédaction : Coopérative SIKH - Les Sources - Bir Mourad Raïs - Alger

Administration et Publicité

Tél-Fax : 023 54 80 82

Tél-Fax : 023 54 80 81

Compte N° : 00500111400213631013

Diffusion
Ouest-Centre-Est

Zigzag
Express

Impression
SIA

«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :

L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

www.lechodalgerie.dz

[E-mail : echodalgerie@gmail.com](mailto:echodalgerie@gmail.com)

[L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information](#)

[@echodalgerie_dz](#)

Mardi 20 janvier 2026

Conformément aux directives du président de la République

Un intérêt particulier pour les démunis sans couverture sociale

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, hier à Alger, la cérémonie de lancement de la carte électronique pour l'accès aux médicaments au profit des démunis sans couverture sociale.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Saïhi a souligné que cette mesure intervient «en application d'une décision souveraine qui reflète une volonté politique claire qui place le citoyen au cœur des politiques publiques et consacre le droit à la santé, aux soins et aux médicaments, en tant que droit garanti par la Constitution». Il a souligné que «l'Algérie, depuis l'investiture du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la magistrature suprême du pays, a connu des réformes sociales profondes et des décisions historiques qui ont réhabilité l'Etat social et mis fin à la logique de l'exclusion et de la marginalisation, à travers la mobilisation de moyens financiers et humains considérables pour garantir la gratuité des soins, renforcer le système de santé et assurer la prise en charge globale des citoyens sans distinction». Le ministre a affirmé, en outre, que la nouvelle carte «symbolise une politique publique moderne basée sur la numérisation, la transparence et l'égalité des chances et contribuant à l'éradication de la bureaucratie, de manière à préserver la dignité du citoyen et à garantir aux bénéficiaires un accès direct et efficace aux médicaments». Il a également estimé que cette démarche s'inscrit dans le cadre «d'un processus de réformes globales mené par l'Etat en coordination avec les différents secteurs, et visant à renforcer la solidarité nationale, à construire un Etat fort par sa justice, moderne dans ses outils, humain dans ses décisions, et fidèle à ses valeurs nationales et ses principes novembristes». Pour sa part, Mme Mouloudji a mis en avant les efforts du secteur de la solidarité nationale dans la prise en charge des catégories vulnérables et des différents mécanismes mis en place par le ministère pour améliorer le cadre de vie de ces catégories, à l'instar de ceux bénéficiant de la prime forfaitaire de solidarité. Evoquant la nouvelle carte électronique, la ministre a affirmé qu'elle est destinée «aux démunis sans couverture sociale et sans revenus, y compris les malades chroniques et leurs enfants mineurs sous leur tutelle», conformément aux dispositions du décret exécutif 24-287 du 22 août 2024 fixant les modalités de prise en charge médicale des personnes démunies non assurées socialement et les décisions interministérielles signées entre les secteurs concernés. Cette nouvelle carte électronique permet aux personnes démunies et à leurs enfants mineurs de «bénéficier gratuitement des médicaments prescrits, selon la liste arrêtée par décision interministérielle du 13 juillet 2025, auprès des pharmacies conventionnées avec la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), et d'un traitement pour une durée de trois mois pour ceux d'entre eux souffrant de maladies chroniques». Le président de la République, faut-il le rappeler, avait maintes fois insisté sur les mesures et les dispositions inédites mises en place pour préserver le caractère social de l'Etat. Il avait affirmé que l'Etat continue à veiller sur la protection du pouvoir d'achat du



citoyen à travers la lutte contre les spéculateurs et les provocateurs de pénuries qui saisissent les occasions pour attenter à la stabilité sociale. Dans cette optique, le chef de l'Etat avait donné des instructions fermes au gouvernement en vue d'accorder un intérêt accru à la situation sociale du citoyen et veiller à l'amélioration de son pouvoir d'achat, tout en insistant sur le rôle du gouvernement dans la garantie de la disponibilité et de la stabilité des prix des produits alimentaires. En préconisant une vision réaliste et rationnelle qui préserve l'équilibre macro-financier de l'Etat, le président de la République aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il accorde à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment les couches sociales les plus défavorisées. Il s'agit d'une vision prévoyant un allègement des charges inhérentes aux mesures prises par le gouvernement avec pour objectif de préserver le pouvoir d'achat et les acquis sociaux décidés par l'Etat en faveur des citoyens. Les mesures prises en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens attestent que l'Etat est déterminé à faire de ce volet l'une de ses priorités, comme l'a si bien souligné le président de la République qui a été catégorique en ordonnant au gouvernement d'œuvrer constamment à l'amélioration des moyens de communication avec le citoyen dans tous les domaines et de placer ce point dans les priorités de l'action gouvernementale. Cette nouvelle approche avait permis de prendre les décisions idoines et résoudre les problèmes et préoccupations des citoyens. Il s'agit pour autant d'être constamment à l'écoute des citoyens et à se pencher, de manière sérieuse et effective, sur leurs doléances, un volet

auquel le président Tebboune a toujours accordé un intérêt particulier et fait une priorité absolue. Ces engagements qui sont prévus dans le programme du Président Tebboune, vont constituer la pierre angulaire de l'action du gouvernement qui sera appelé à procéder au renforcement de la bonne gouvernance à travers la séparation du monde des affaires de la politique et une mise en place de mécanismes garantissant la probité des fonctionnaires publics, une réforme globale de la justice, de l'organisation territoriale et de la gestion de l'administration locale, ainsi que la consolidation du principe de la démocratie participative.

Au volet économique, le chef de l'Etat avait promis de mettre en œuvre une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale.

Il avait aussi mis l'accent sur l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement de l'investissement, notamment extérieur direct, pour booster la croissance économique nationale. Il avait maintes fois souligné qu'en dépit de la nouvelle conjoncture dictée par les répercussions néfastes sur l'économie du pays, l'Etat ne compte pas lésiner sur les moyens et les ressources afin de faire redémarrer la machine de production,

tout en veillant à la préservation du caractère social de l'Etat. Il avait aussi rappelé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés. C'est dans cette optique que s'inscrit la nouvelle démarche des pouvoirs publics visant à permettre une véritable relance de la machine de production économique, tout en veillant à maintenir et préserver le pouvoir d'achat des citoyens. L'objectif est d'instaurer un nouveau mode de gestion totalement débarrassé des pratiques malsaines comme la corruption et la bureaucratie et cela passe inévitablement par le changement des mentalités et la libération des initiatives. Dans ce cadre, le gouvernement s'est penché sur la révision des textes juridiques en les adaptant en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles, ce qui a permis de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et l'emploi. En effet, le président de la République qui a fait de ce volet une priorité, a instruit le gouvernement en vue de se pencher sur ce dossier et réaliser la sécurité alimentaire, notamment dans sa partie relative au renforcement des capacités nationales dans le domaine du stockage des céréales. A ce titre, l'Etat a mis en œuvre toutes les procédures et les dispositions visant à faciliter l'investissement dans tous les domaines à travers, notamment l'accélération du processus de numérisation, seule et unique voie pour mettre fin aux entraves bureaucratiques et lutter contre toutes les formes de corruption et de malversations.

T. Benslimane

Mémoire nationale

Une loi pour criminaliser la colonisation

Le projet de loi relatif à la criminalisation de la colonisation française en Algérie consacre une position ferme de l'État algérien sur les questions de mémoire nationale. C'est le message central porté, lundi à Alger, par le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, lors de la présentation du texte devant les membres du Conseil de la nation.

S'exprimant au cours d'une séance plénière présidée par Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Tacherift a souligné que cette loi confirme que «l'Algérie victorieuse ne transige jamais sur sa mémoire nationale». Selon lui, ce texte consacre l'engagement de l'État à préserver la mémoire nationale, à consacrer la vérité historique et à réaffirmer le droit inaliénable du peuple algérien à la reconnaissance des crimes coloniaux, en exigeant excuses et réparations. Le ministre a insisté sur le fait que cette démarche est de nature à renforcer la justice historique et à établir des relations fondées sur le respect mutuel. Il a ajouté que l'Algérie n'accepte aucun compromis ni aucune atteinte à sa mémoire historique, quelles que soient les circonstances ou les prétextes invoqués. Il a, à ce titre, mis en avant l'importance particulière accordée à la préservation de la mémoire nationale sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Selon Abdelmalek Tacherift, ce projet de loi constitue également un pas qualitatif dans le renforcement du système législatif national en matière de protection de la mémoire nationale. Il affirme l'attachement de l'État, avec l'ensemble de ses institutions constitutionnelles, à son droit souverain de préserver son histoire et de défendre sa mémoire par tous les moyens et mécanismes

légaux. Le ministre a précisé que le rappel des crimes de la colonisation française ne relève pas d'un simple devoir de mémoire lié au passé, mais d'une obligation morale et historique. Il a rappelé que les crimes commis par le colonisateur, par leur ampleur et leur atrocité, ont causé des millions de martyrs et laissé des séquelles matérielles, psychologiques et environnementales qui demeurent visibles et persistantes jusqu'à aujourd'hui. Il a également évoqué les pratiques coloniales ayant délibérément semé la misère et la détresse parmi les Algériens, à travers l'exil, les déplacements forcés, la torture systématique, la confiscation des terres, ainsi que les tentatives d'effacement des repères de la personnalité nationale et des composantes de l'identité algérienne. Abdelmalek Tacherift a rappelé que le colonisateur a utilisé l'ensemble des moyens juridiques, administratifs et militaires pour priver le peuple algérien de ses droits et réprimer la résistance nationale, laquelle n'a cessé de s'intensifier jusqu'au triomphe de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre. Il a souligné que les crimes coloniaux subis par l'Algérie sont imprescriptibles au regard des chartes et principes internationaux et ne peuvent tomber dans l'oubli. Ces crimes, a-t-il affirmé, doivent être reconnus, car il ne saurait y avoir de justice humaine sans reconnaissance, ni d'avenir digne sans réparation. Pour rappel, le texte de loi comprend 27



articles répartis en cinq axes. Ceux-ci portent, notamment sur la définition de la nature juridique des crimes commis par le colonialisme français en Algérie, qualifiés de crimes imprescriptibles, sur les dispositions juridiques liées à la responsa-

bilité de l'État français quant à son passé colonial, ainsi que sur les mécanismes prévus pour exiger la reconnaissance officielle de ces crimes et la présentation d'excuses.

Nora Mohammedi

Port d'Annaba

Accélération exigée sur le projet phosphatier



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, dimanche soir au siège du ministère, une séance de travail consacrée au suivi de l'avancement des chantiers de l'extension du port phosphatier d'Annaba, inscrit dans le cadre du projet intégré du phosphate. À cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux afin de respecter les délais contractuels fixés. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi rapproché des grands projets stratégiques du secteur des infrastructures de base. Elle intervient après deux séances de travail consacrées à l'évaluation de l'état d'avancement des travaux de la ligne minière Est Annaba-Bled El-Hadba, dans ses différents tronçons et quartiers traversés. La séance dédiée au port phosphatier a réuni les cadres centraux du ministère, les représentants du consortium algéro-chinois chargé de la réalisation, ceux de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires, ainsi que le bureau d'études mandaté pour le suivi technique du projet. Au cours de la rencontre, une présentation technique détaillée a été faite sur l'état d'avancement du projet d'extension du port, lequel prévoit notamment la réalisation d'un quai minier destiné à renforcer les capacités d'exportation du phosphate dans le cadre du projet intégré. Les différentes phases de réalisation, les contraintes

techniques et les perspectives d'achèvement ont été exposées au ministre. À cette occasion, Abdelkader Djellaoui a mis l'accent sur l'impératif d'accélérer le rythme des travaux et de parachever l'opération de réalisation dans les meilleurs délais. Il a souligné la nécessité de renforcer la coordination entre l'ensemble des intervenants impliqués dans le projet, tout en veillant à la disponibilité continue des matériaux, équipements et fournitures indispensables à la poursuite des travaux à pleine capacité. Le ministre a également appelé à instaurer une coordination permanente entre tous les partenaires du projet, afin de garantir une exécution conforme aux engagements contractuels. Il a insisté sur le respect strict des délais de livraison, en conformité avec les instructions du président de la République, rappelant le caractère stratégique de ce projet pour le développement des infrastructures portuaires et la valorisation des ressources minières nationales. À travers cette série de réunions de suivi, le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base réaffirme sa volonté d'assurer un pilotage rigoureux des projets structurants, notamment ceux liés à la chaîne logistique minière, considérée comme un levier majeur de diversification économique et de renforcement des capacités d'exportation du pays.

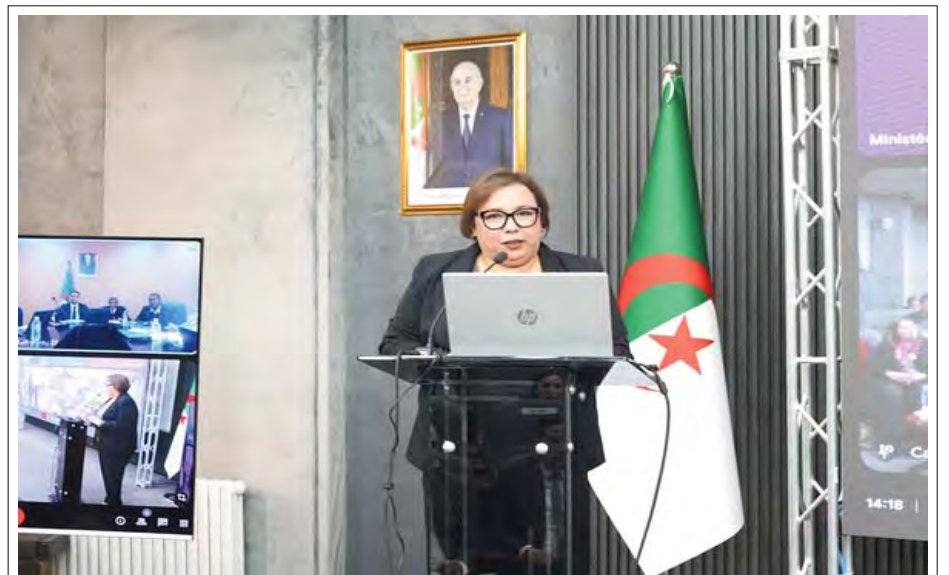
Amine Chabouni

Formation professionnelle

Cap sur l'emploi et les compétences

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a souligné, lundi, l'importance stratégique de la nouvelle approche adoptée par son secteur, fondée sur l'adaptation de la formation professionnelle aux besoins réels du marché de l'emploi et de l'investissement, ainsi que sur le renforcement des compétences nationales. Invitée du forum de la Chaîne I de la Radio nationale, la ministre a expliqué que cette orientation s'appuie sur le Référentiel national de formation et de compétences, considéré comme un outil structurant pour garantir la cohérence des programmes, consacrer l'approche par compétences et faciliter l'insertion professionnelle des diplômés. Cette démarche s'inscrit dans une vision stratégique globale visant l'amélioration de l'employabilité, le développement des ressources humaines et la transition qualitative d'un système fondé sur les programmes vers une formation orientée vers des compétences professionnelles directement employables. Selon Mme Arhab, ce cadre référentiel permet d'identifier avec précision les besoins en compétences aux niveaux local et national, tout en assurant une meilleure coordination entre les politiques de formation, d'emploi et d'investissement. Il favorise ainsi l'adaptation des cursus de formation aux exigences du marché, dictées par la nouvelle orientation de l'économie nationale et les impératifs du développement durable, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Dans ce contexte, la ministre a indiqué que cette approche a permis, dans une première étape, de recentrer l'offre de formation sur les spécialités

les plus demandées, tout en orientant les jeunes vers ces filières, dans l'objectif d'assurer une formation de qualité contribuant à la création de nouveaux emplois et à une insertion professionnelle plus efficace des diplômés issus des établissements de formation et d'enseignement professionnels. Mme Arhab a également fait état de la création de 18 centres d'excellence, réalisés en partenariat avec des opérateurs privés, couvrant plusieurs spécialités techniques et industrielles. Elle a souligné que le secteur accorde une importance particulière à la formation pratique de haut niveau, en phase avec les évolutions technologiques, répondant aux besoins du marché, tout en encourageant l'innovation et la valorisation des compétences de la jeunesse algérienne. Cette nouvelle orientation se traduit également par une révision du système pédagogique et une modernisation des programmes de formation. À ce titre, la ministre a annoncé la révision de dix programmes de formation, ainsi que la promotion de l'apprentissage, afin de renforcer l'adéquation entre les résultats de la formation et les besoins du marché du travail, en tenant compte des spécificités de chaque wilaya. Elle a également évoqué le lancement d'un programme national dédié à la formation des ressources humaines selon les expertises. Dans le même sillage, la ministre a annoncé le lancement de 180 centres de développement de l'entrepreneuriat à l'échelle nationale. Ces structures sont destinées à accompagner des milliers de porteurs de projets, dans une optique de soutien à l'initiative économique et à l'auto-emploi. S'agissant des spécialités les plus sollicitées lors des inscriptions



relatives à la deuxième session de la rentrée professionnelle 2025-2026, Mme Arhab a précisé qu'il s'agit notamment des technologies modernes, incluant le développement web, l'informatique et la gestion des réseaux, ainsi que de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et de la sécurité alimentaire. Enfin, la ministre a annoncé le lancement prochain d'une plateforme numé-

rique éducative. Celle-ci permettra aux demandeurs de formation d'accéder à l'ensemble des informations relatives aux modes de formation et aux spécialités disponibles, tout en assurant l'accompagnement des stagiaires et leur orientation vers les parcours de formation les plus adaptés à leurs profils et aux besoins du marché du travail.

Yasmine Derbal

Loi relative à l'organisation territoriale en Algérie

Ne pas confondre déconcentration, vision bureaucratique et réelle décentralisation favorisant une société participative et citoyenne

● Par Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a présenté le 17 décembre 2026 devant les membres du Conseil de la nation, le projet de loi modifiant et complétant la loi relative à l'organisation territoriale où il a précisé la décision de promouvoir 11 circonscriptions administratives au rang de wilayas à part entière : Aflou, Barika, El Kantara, Bir El Ater, El Aricha, Ksar Chellala, Aïn Oussara, Messaad, Ksar El Boukhari, Bou Saâda et El Abiodh Sidi Cheikh, portant ainsi le nombre de wilayas du pays à 69, le projet de loi prévoyant une période transitoire d'une année, allant jusqu'au 31 décembre 2026, durant laquelle les autorités de la wilaya mère continueront d'exercer l'ensemble de leurs prérogatives. Or, comme je l'avais préconisé dans l'ouvrage collectif pluridisciplinaire, regroupant économistes, sociologues, politologues, juristes sous ma direction « Réformes et Démocratie » paru aux éditions Casbah en 2005, c'est-à-dire il y a plus de 20 ans, la problématique de la décentralisation est inséparable de la bonne gouvernance et de la création de grands pôles régionaux afin de favoriser le développement et une société participative, objet de cette présente contribution.



1. L'Algérie s'étend sur 2 380 000 km² dont 2 100 000 km² d'espace saharien, partageant des frontières terrestres avec ses 7 pays voisins : la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Maroc, le Niger, la Tunisie et le Sahara occidental, pour un total de 6511 km. La densité paraît faible, mais les 9/10^e de la population sont concentrés sur les terres du Nord. L'objectif stratégique à l'horizon 2024/2030 est d'éviter que plus de 95% de la population vive sur moins de 10% du territoire et avoir une autre vision de l'aménagement de l'espace. Il convient de prendre le soin de ne pas confondre l'espace géographique avec l'espace économique qui intègre le temps, l'espace étant conçu comme surface, distance et comme ensemble de lieux. La conception volontariste étatiste de l'aménagement du territoire en Algérie, fondée sur la fameuse théorie des pôles de développement ou de croissance entraînant, a été un leurre et n'a pas eu les effets escomptés. Nous assistons, hélas, à des constructions anarchiques avec le manque d'homogénéisation dans le mode architectural, un taux accéléré d'urbanisation avec des bidonvilles autour des grandes villes, avec le risque de l'extension de nouvelles formes de violence à travers le banditisme et de maux sociaux comme la drogue et la prostitution. Il suffit de visiter toutes les wilayas, sans exception, pour constater des routes, des infrastructures et des ouvrages d'art qui ont coûté à la collectivité nationale plusieurs dizaines de milliards de centimes inutilisables en cas d'intempéries, des routes éventrées à l'intérieur des villes où la plupart des autorités se complaisent uniquement aux axes principaux visités par les officiels, des ordures qui s'amoncellent depuis des années à travers la majorité des quartiers périphériques, des logements que les citoyens refont, surtout les secondes œuvres avec des VRD non finies, des espaces verts qui font place à du béton, la construction d'unités dangereuses et polluantes près des villes, des sites touristiques, près des côtes, contenant plusieurs centaines de lits et qui déversent à la mer leurs déchets sans compter le manque d'eau pour l'hygiène. Cela témoigne d'actions urgentes dont la responsabilité ne concerne pas seulement un département ministériel, mais à la fois plusieurs ainsi que les collectivités locales. Cette situation peut avoir des conséquences très graves, avec la «bidonvilisation» sur le plan sécuritaire qui a un coût, d'où l'importance de l'aménagement du territoire et d'une véritable régionalisation économique.

2. Je définis la décentralisation économique comme un mode d'organisation de l'Etat qui confère à la région un rôle et un statut économique propre, caractérisé par une autonomie relative, mais non indépendante de l'Etat régulateur central pour les grandes orientations stratégiques tant politiques qu'économiques, cette autonomie étant donc encadrée par l'autorité nationale. Toute décentralisation économique appelle les questions fondamentales suivantes : compétences des régions ; règles de composition et de fonctionnement des assemblées et exécutifs régionaux ; ressources des régions ; relations avec le pouvoir central ; modalités de transfert aux pouvoirs régionaux et enfin concertation entre régions. La mise en place de la décentralisation économique doit avoir pour conséquence un meilleur gouvernement réel ressenti comme tel par la population, l'argument de base résidant dans la proximité géographique. Cela signifie qu'il existe une solution locale aux problèmes locaux et que celle-ci est nécessairement meilleure qu'une solution nationale. La diversité des situations locales impose une diversité de solutions pour s'adapter aux conditions

locales spécifiques. La décentralisation économique suppose une clarté dans l'orientation de la politique socio-économique évitant des tensions et conflits entre le pouvoir local et central et des concurrences entre le centre et la périphérie ce qui permet un nouveau cadre de pouvoir avec des nouveaux acteurs, de nouvelles règles et de nouveaux enjeux avec des nouvelles stratégies élaborées. La création d'un nouvel espace public devrait favoriser un nouveau contrat social national afin de rendre moins coûteux et plus flexible le service public et générerait une nouvelle opinion publique, voire une nouvelle société civile. Le débat permet l'émergence de thématiques communes, des modes de propositions communs et donc déterminerait des choix collectifs optimaux. Car une centralisation à outrance favorise un mode opératoire de gestion autoritaire des affaires publiques, une gouvernance par décrets, c'est-à-dire une gouvernance qui s'impose par la force et l'autorité loin des besoins réels des populations.

3. La réforme nécessaire des collectivités locales implique la réorganisation du pouvoir local dont la base est l'APC, le wali servant de régulateur et non de gestionnaire afin de favoriser une société plus participative et citoyenne. Après le tout Etat, l'heure est au partenariat entre les différents acteurs de la vie économique et sociale, à la solidarité, à la recherche de toutes formes de synergie et à l'ingénierie territoriale. C'est dans ce contexte, que l'APC doit apparaître comme un élément fédérateur de toutes les initiatives qui participent à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à la valorisation et au marketing d'un espace. C'est à l'APC que reviendra ainsi la charge de promouvoir son espace pour l'accueil des entreprises et de l'investissement devant se constituer en centre d'apprentissage de la démocratie de proximité qui la tiendra comptable de l'accomplissement de ses missions. Actuellement les présidents d'APC ont peu de prérogatives de gestion tout étant centralisés au niveau des walis alors qu'il y a lieu de penser un autre mode de gestion, de passer du stade de collectivités locales providences à celui de collectivités locales entreprises et citoyennes responsables de l'aménagement du développement et du marketing de son territoire. Pour l'Algérie, il s'agit de procéder à une autre organisation institutionnelle, qui ne sera efficace que sous réserve d'objectifs précis, d'opérer un nécessaire changement qui passe par une approche basée sur une identification claire des missions et responsabilités et une restructuration des fonctions et des services chargés de la conduite de toutes les activités administratives, financières, techniques et économiques. Cette organisation institutionnelle implique d'avoir une autre organisation tant des ministères que des wilayas par des regroupements évitant les micros institutions budgétivores, incluant la protection de l'environnement. Cette organisation doit être souple avec comme rôle essentiel la prospective du territoire en évitant le centralisme administratif, afin de construire un socle productif sur plus d'individus et davantage d'espace. Il ne s'agira pas d'opposer le rural à l'urbain, les métropoles aux provinces, les grandes villes aux petites, mais d'organiser leurs solidarités. Pour cela, il s'agira de favoriser une armature urbaine souple à travers les réseaux, la fluidité des échanges, la circulation des hommes et des biens, les infrastructures, les réseaux de communication étant le pilier. Cela implique une nouvelle architecture des villes, des sous systèmes de réseaux mieux articulés, plus interdépendants bien que autonomes dans leurs décisions L'efficacité des mesures d'aménagement du ter-

ritoire pour favoriser les activités productives, impliquent la refonte des finances locales et des taxes parafiscales sans laquelle la politique d'aménagement du territoire aurait une portée limitée devant s'appuyer sur le système de péréquation entre les régions pauvres et riches qui doit être prise en compte par les pouvoirs publics évitant l'esprit centralisateur jacobin largement dépassé.

4.-La structure qui me semble la plus appropriée pour créer ce dynamisme, les chambres de commerce régionales autour de six à sept pôles régionaux qui regrouperaient le wali, représentant du gouvernement, les élus locaux, les présidents d'APC, les entreprises publiques/privées, les banques, les centres de formation professionnelle, et les universités/centres de recherche (voir notre contribution l'expérience du pôle régional de Greenville USA www.google-Mebtoul1995 suite à une longue tournée que j'ai effectuée aux USA).

L'action des grandes chambres de commerce régionales, lieu de concertation, mais surtout d'impulsion pour la concrétisation de projets serait quadruple : premièrement, dynamiser les infrastructures de base et préparer des sites confiés à des agences de promotions immobilières publiques et privées ; deuxièmement, l'avenir appartenant au savoir, mettre à la disposition des sociétés une main-d'œuvre qualifiée grâce à un système de formation performant et évolutif allant des ingénieurs, aux gestionnaires, aux techniciens spécialisés et ce, grâce aux pôles universitaires et des centres de recherche. L'apprentissage en dynamique est un capital humain pour de futures sociétés qui s'installent dans la région, une société installée payant des impôts qui couvriront largement les avances en capital de la formation avancée. Car les sociétés ont besoin de l'accès aux chercheurs, aux laboratoires pour les tests d'expérimentation et l'université a besoin des sociétés comme support financier et surtout d'améliorer la recherche. Les étudiants vivent ainsi la dialectique entre la théorie et la pratique. La troisième action est de favoriser des entreprises souples reposant sur la mobilité et les initiatives individuelles ; la quatrième action, la chambre de commerce intensifient les courants d'échange à travers différentes expériences entre les régions du pays et l'extérieur et l'élaboration de tableaux de prospectifs régionaux, horizon 2026//2030 avec la mise à la disposition des futurs investisseurs de toutes les commodités.

En conclusion, concernant la loi relative à l'organisation territoriale, il y a lieu ne pas confondre déconcentration, créer un nombre plus important d'entités administratives, vision bureaucratique dépassée et réelle décentralisation pour une société participative et citoyenne favorisée par les nouvelles technologies d'information et l'intelligence artificielle. La pleine réussite de ce processus complexe de la décentralisation, action éminemment politique implique de poser le rôle de l'Etat et son articulation avec le marché, ce qui renvoie au mode de gouvernance. L'aménagement du territoire plaçant l'homme pensant et créateur au cœur du développement doit réaliser un triple objectif : une société plus équilibrée et plus solidaire, la croissance au service de l'emploi et mettre l'Algérie au cœur du développement de la Méditerranée et de l'Afrique, les activités productives et commerciales aux frontières rentrant dans ce cadre, afin de favoriser une prospérité partagée. D'ailleurs l'avenir de l'Afrique, n'existant pas une Afrique, mais des Afriques avec des spécificités, passe par des sous-intégrations régionales fondées sur une réelle décentralisation.

A. M.

Electricité

1100 MW attendus avant le 30 juin 2026

Le premier lot du vaste programme national de production d'électricité, qualifié de «Projet du siècle», entrera en service avant le 30 juin 2026, avec une capacité initiale de 1100 mégawatts. L'annonce a été faite par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, qui a précisé que cette mise en exploitation s'inscrit dans la première phase du projet, laquelle prévoit une production globale de 3200 mégawatts à l'échelle nationale.

Ce projet stratégique ambitieux, à terme, une capacité totale de 15 000 mégawatts, avec une orientation affirmée vers l'électricité verte, érigée en pilier fondamental de la politique énergétique nationale. Il vise également à ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation de l'électricité vers les pays voisins, en renforçant le positionnement de l'Algérie sur le marché énergétique régional. Dans ce cadre, le ministre a donné, ce lundi, depuis la wilaya de Tipasa, le coup d'envoi officiel du projet de réalisation d'un poste de transformation électrique d'une capacité de 60/220 kilovolts, implanté dans la commune de Sidi Ghilès. Cette nouvelle infrastructure est appelée à couvrir les besoins énergétiques de la wilaya pour une période d'au moins cinq années, en tenant compte de l'expansion des zones industrielles et agricoles ainsi que de l'accueil de nouveaux investisseurs. Selon les explications fournies, le poste de transformation entrera pleinement en service à l'horizon 2028, contribuant ainsi au renforcement du système électrique national. À cette occasion, le ministre a insisté sur l'impératif du respect des délais de réalisation et des normes de qualité, tout en soulignant la nécessité de recourir à la main-d'œuvre locale dans la mise en œuvre des projets. Par ailleurs, Mourad Adjal a annoncé la mise en service prochaine d'un poste de transformation mobile d'une capacité de 30/60 kilovolts, destiné à être opérationnel durant la saison estivale afin de garantir la stabilité de l'ap-

provisionnement en électricité. Il a assuré que les conditions de fourniture électrique connaîtront une amélioration progressive, notamment après l'achèvement des projets actuellement en cours de réalisation. Le ministre a également rappelé que la stratégie du secteur en matière d'énergies nouvelles et renouvelables s'inscrit dans une dynamique de transition énergétique et de développement durable. Cette stratégie repose sur la diversification des sources de production, incluant l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie hydraulique, tout en intégrant des études prospectives relatives à l'hydrogène vert. Elle vise aussi à soutenir les zones isolées et à garantir la continuité de l'alimentation électrique au profit des investisseurs, des agriculteurs et des citoyens. Dans le cadre du programme de visites de terrain qu'il conduit pour le suivi des projets stratégiques du secteur, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables a effectué, ce lundi 19 janvier, une visite d'inspection à Tipasa. Il était accompagné du wali de la wilaya ainsi que d'une délégation composée de cadres du ministère et de responsables du groupe Sonelgaz. Cette visite a porté sur l'état d'avancement des travaux du projet de réalisation du poste de transformation électrique à haute et très haute tension 60/220 kilovolts «Cherchell 2». Lors de cette inspection, le ministre a reçu des présentations détaillées sur le niveau d'avancement de ce projet, destiné à renforcer le réseau électrique de la wilaya de Tipasa et à améliorer la qualité et la continuité du



service. La visite a également concerné trois autres projets de postes de transformation électrique de 30/60 kilovolts, actuellement en phase de réalisation. À l'issue de la visite, le ministre a réitéré son appel au respect strict des délais, des normes de qualité et

de sécurité, exhortant les responsables à accélérer le rythme des travaux afin de livrer les projets dans les délais impartis et de soutenir la dynamique de développement local.

Selma Dey

Batisud 2026

Plus de 70 exposants réunis à Ouargla



La cinquième édition du Salon international du Bâtiment, des Travaux publics et des Installations énergétiques (Batisud) a ouvert ses portes, lundi à Ouargla, avec la participation de plus de soixante-dix exposants nationaux et étrangers, confirmant l'ancrage de cette manifestation comme un rendez-vous économique majeur dans les régions du Sud. Les participants représentent des entreprises spécialisées dans une trentaine de branches liées à la production de matériaux, à la fourniture de services dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et des installations énergétiques, ainsi qu'à des solutions innovantes en lien avec le secteur de l'énergie, selon les organisateurs. Prévu du 19 au 22 janvier, le salon met en avant des innovations écologiques et économiques en énergie, intégrant, notamment des matériaux et des équipements hydrauliques conçus pour apporter des solutions modernes adaptées aux contraintes environnementales et climatiques du milieu saharien. Parmi les exposants, Abdelhalim Benziani, directeur technique de la société Novachem, implantée dans la wilaya de Bouira et spécialisée dans la production de produits chimiques destinés au secteur de la construction, a souligné que la participation à Batisud constitue une opportunité stratégique pour faire connaître les nouveaux produits de l'entreprise, présenter ses solutions innovantes et renforcer les liens avec les professionnels du bâtiment, tout en favorisant l'échange d'expertises entre acteurs du secteur. De son côté, Omar Mokdad, repré-

sentant de la société Lucobit, issue d'un partenariat algéro-allemand-autrichien, a estimé que cette manifestation offre un cadre idéal pour rapprocher les prestations et solutions techniques de l'entreprise des professionnels des travaux publics et de l'agriculture, en particulier dans les régions du Sud, caractérisées par des conditions climatiques spécifiques. Au-delà de l'exposition, ce salon professionnel international constitue également un espace d'échanges et de rencontres entre opérateurs économiques nationaux et étrangers. Il donne lieu, en outre, à des communications techniques animées par des universitaires, des experts et des industriels, portant sur les projets publics de travaux publics, les défis de terrain, l'intégration de nouveaux produits dans les infrastructures de base, ainsi que les concepts de construction intelligente et durable en milieu saharien. L'objectif principal de cette manifestation économique est de valoriser le potentiel des régions du Sud, d'encourager l'investissement national et étranger dans les infrastructures et les projets énergétiques, tout en mettant en lumière les grands projets structurants et l'orientation stratégique de l'État dans ces domaines. Le Salon international Batisud est organisé par la société «Souf-Foire» des salons et expositions, avec l'appui d'entreprises nationales, sous le patronage du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, ainsi que du wali de la wilaya d'Ouargla.

Abdallah M.

Jeunesse

1000 porteurs de projets accompagnés à l'échelle nationale

Une initiative nationale d'envergure destinée à accompagner mille jeunes Algériens porteurs de projets d'excellence a été annoncée, récemment par le secteur de la jeunesse. Présentée comme une démarche inédite, cette initiative vise à préparer une nouvelle génération de leaders capables de porter des projets structurants et d'agir efficacement au sein de la société. Le directeur central au ministère de la Jeunesse, Ramadhan Yekhllef, a souligné que le programme de parrainage des jeunes leaders, lancé à l'initiative du ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, constitue une première dans le secteur de la jeunesse et à l'échelle nationale. Cette initiative ambitieuse d'accompagner 1000 jeunes Algériens porteurs de projets innovants, afin de les préparer à devenir des acteurs moteurs du développement et des leaders de projets engagés dans la dynamique sociale et économique du pays. S'exprimant lors de son passage à l'émission «L'Invité du matin» sur la Chaîne 1 de la Radio nationale, Ramadhan Yekhllef a précisé que le ministère de la Jeunesse prendra en charge l'adoption et l'encadrement des initiatives portées par ces jeunes. Les bénéficiaires seront intégrés dans un programme de formation s'étalant sur une année complète, articulé autour de plusieurs étapes nationales et régionales, et assuré par des cadres et des

experts reconnus aux niveaux national et international. À l'issue de cette période de formation, chaque jeune bénéficiaire s'engagera à transmettre les compétences et l'expertise acquises à 30 autres jeunes au niveau des clubs et des maisons de jeunes. Cette démarche permettra ainsi d'élargir l'impact de l'initiative, portant le nombre de bénéficiaires indirects à près de 30 000 jeunes à travers le territoire national. Le responsable du ministère a indiqué que le programme cible une tranche d'âge comprise entre 18 et 28 ans, un choix visant à garantir une proximité générationnelle et une maîtrise rigoureuse du contenu pédagogique. Le programme de formation couvrira plusieurs domaines clés, notamment la politique, la diplomatie, la culture, les médias et le sport, avec pour objectif de renforcer les capacités des jeunes et de leur permettre de contribuer de manière positive aux programmes de l'État et à la dynamique globale de la société. Ramadhan Yekhllef a également mis en avant que la stratégie du ministère en matière de prise en charge des préoccupations de la jeunesse repose essentiellement sur le renforcement de l'attractivité des institutions de jeunesse et leur capacité à capter et mobiliser cette large frange de la population. Cette initiative prend en considération les centres d'intérêt actuels des jeunes Algériens, en particulier leur

attrait pour les activités scientifiques, culturelles, la numérisation, la technologie et l'intelligence artificielle. Par ailleurs, le responsable a dévoilé une nouvelle vision visant à valoriser les maisons de jeunes et les espaces qui leur sont dédiés. Cette approche rompt avec les méthodes traditionnelles, longtemps centrées sur des tranches d'âge limitées, alors que les activités destinées aux jeunes de plus de 18 ans se limitaient souvent au divertissement et aux échanges ponctuels. Dans ce contexte, le ministère a lancé, à partir de l'année 2025, un vaste programme de réhabilitation de nombreuses institutions et infrastructures dédiées à la jeunesse. Les premiers signes de réussite et l'adhésion positive à cette orientation réformatrice commencent déjà à se concrétiser sur le terrain. Enfin, Ramadhan Yekhllef a indiqué que le ministère se prépare à lancer, au cours de l'année 2026, un nouveau programme qui bénéficiera d'une enveloppe financière conséquente dans le cadre de la nouvelle loi de finances. Ce programme vise à moderniser les institutions de jeunesse et à les rendre plus attractives, en adéquation avec les aspirations des jeunes, afin de renforcer leur implication et leur participation active au sein de ces structures et espaces dédiés.

Hakima Halimi

ISO 9001

39 universités en formation à l'Ouest du pays

Une session de formation dédiée à la certification de la qualité ISO 9001 a été lancée, lundi à Oran, au profit de 39 établissements universitaires relevant de la Conférence régionale des universités de l'Ouest. Cette initiative se déroule à l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed, dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant le renforcement de la qualité de la gouvernance et de l'enseignement universitaire. Cette session de formation a pour objectif d'accompagner les représentants des universités de l'Ouest dans le processus d'obtention des certifications de conformité aux normes internationales ISO 9001 et ISO 21001. L'annonce a été faite par le Pr Haroun Omar, vice-recteur chargé de l'évaluation et de l'assurance qualité au ministère, en marge du lancement officiel de la formation. La formation s'étalera sur une durée de quatre jours et se déroulera

en présentiel au profit des représentants des établissements universitaires concernés. Elle est également diffusée à distance au bénéfice des autres membres des équipes chargées de la mise en place des systèmes ISO au niveau des universités participantes, a précisé le même responsable. Au-delà de l'aspect formatif, cette session vise également la mise en place d'un réseau régional regroupant 200 enseignants formateurs au sein des établissements d'enseignement supérieur. Ces derniers seront appelés à assumer le rôle de chefs de projet chargés de la promotion de la qualité et de l'amélioration continue des performances au sein de leurs institutions respectives. Le Pr Haroun Omar a souligné l'importance de l'adoption des systèmes modernes de management de la qualité, mettant en avant leur rôle central dans l'amélioration de la gouvernance universitaire, la garantie de la qualité de la formation et le développe-

ment de la recherche scientifique. Il a rappelé, à ce titre, l'expérience réussie de l'Université d'Ouargla, qui a obtenu la certification ISO 9001 au cours de l'année écoulée. À travers ce programme, le ministère ambitionne de relever le niveau de performance des établissements d'enseignement supérieur concernés. Il a également été précisé que les autres universités bénéficieront du même accompagnement lors de la prochaine étape, prévue dans la wilaya de Médéa, au profit des représentants de la Conférence régionale des universités du Centre. S'agissant de la stratégie globale du ministère pour l'amélioration de la qualité de la gouvernance et de l'enseignement, celle-ci repose sur trois axes principaux. Le premier concerne la création de l'Agence nationale de la qualité, chargée des accréditations et du contrôle de la qualité des formations. Le deuxième axe porte sur le développement du système de management

de la qualité, avec pour objectif de permettre au plus grand nombre possible d'établissements universitaires d'obtenir la certification ISO 9001 au cours de l'année en cours. Le troisième axe vise l'obtention de la certification ISO 21001 à l'horizon 2027-2028. De son côté, le président de la Conférence régionale des universités de l'Ouest et recteur de l'Université d'Oran 2, le Pr Ahmed Chaälal, a affirmé que cette session de formation s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer la visibilité des universités algériennes et à améliorer leur classement. Il a insisté sur l'importance d'une adhésion effective à la culture de la qualité, condition essentielle pour améliorer la performance des établissements d'enseignement supérieur et les aligner sur les grandes orientations stratégiques du secteur en matière de gouvernance et d'assurance qualité.

Amel Driss

Blida

Inauguration d'un nouveau siège pour la commune de Chebli

La commune de Chebli, dans la wilaya de Blida, a été dotée d'un nouveau siège, inauguré, dimanche, à l'occasion de la Journée nationale de la commune (18 janvier), en présence des autorités locales et de wilaya.

La mise en service du nouveau siège s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les structures administratives et à rapprocher l'administration du citoyen, a indiqué le wali de Blida, Djamel Eddine Hashas. Il a ajouté que ce siège a été conçu, selon des normes modernes, permettant d'améliorer les conditions de travail des employés et de garantir un meilleur accueil des citoyens, à travers la mise à disposition de bureaux adaptés aux différentes structures administratives et de salles d'attente aménagées, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité du service public et à l'accélération du traitement des dossiers. Cette réalisation va contribuer à améliorer l'organisation interne des services, en plus de faciliter les procédures liées aux affaires quotidiennes, en adéquation avec la politique de modernisation de l'administration locale et de mise à niveau des équipements publics, selon les explications fournies sur place. La commune de Chebli compte 46 000 habitants, ce qui nécessite la mise à disposition d'espaces admi-

nistratifs modernes pour répondre à la demande croissante en matière de services communaux, ont souligné les responsables locaux. La Journée nationale de la commune, qui commémore la promulgation de la première loi relative à la commune, a constitué une occasion pour les autorités locales de réaffirmer le rôle central joué par les collectivités locales dans le processus de développement. L'opportunité a également donné lieu à l'inauguration de trois écoles dans la commune de Bouinan, d'une capacité de 12 classes chacune, destinées à alléger la pression sur les établissements éducatifs dans cette région en pleine expansion urbaine. Avec la réception de ces nouvelles structures, réalisées respectivement au niveau de la cité 4500 Logements AADL d'El Hassainia (deux écoles primaires) et la cité d'habitat intégré 1020 logements, le nombre total d'écoles primaires de la commune est désormais porté à 46 unités, selon les données fournies sur place.

Arab M.



Boumerdès

Réception de plusieurs projets dans le secteur de la Santé en 2026

Le secteur de la santé à Boumerdès verra, durant cette année 2026, la réception de plusieurs projets dans le secteur de la santé, principalement des polycliniques visant à améliorer les prestations sanitaires. «Ces projets, actuellement en cours de réalisation, enregistrent des taux d'avancement satisfaisants et seront prochainement livrés», a indiqué la wali, Fouzia Naâma, lors des travaux du conseil exécutif de la wilaya. Il s'agit, notamment d'une polyclinique à Hammadi (ouest) dont les travaux sont achevés à 80% et qui devrait être livrée durant cette année, tandis qu'une autre polyclinique, réalisée à Ouled Haddadj (ouest) a déjà été équipée, dans l'attente d'une mise en service prochaine. Deux autres structures similaires sont en cours de réalisation à Tidjelabine (Est) et à El Karma, dans la banlieue de Boumerdès.

Par ailleurs, les travaux de la polyclinique de Larbaatche (ouest) sont achevés, la structure étant actuellement en phase d'équipement et sera prochainement opérationnelle. La commune de Bordj Ménaïel (Est) a, également, bénéficié d'une polyclinique similaire qui entrera en service bientôt. Toujours, selon la wali Fouzia Naâma, la wilaya a également bénéficié de nombreux projets, au titre de l'année 2025/2026, notamment la réalisation de salles de soins dans les daïras des Issers et de Bordj Ménaïel, qui sont déjà équipées et seront bientôt opérationnelles. Ces projets s'ajouteront aux opérations de réhabilitation des hôpitaux de Bordj Ménaïel, Dellys et Thénia, ainsi qu'à l'acquisition de 12 appareils d'hémodialyse, de 11 ambulances, d'un scanner et d'un appareil d'IRM pour l'hôpital de Thénia.

Béjaïa

46 entreprises au salon régional des produits alimentaires, industriels et de services

La 1^{re} édition du salon régional des produits alimentaires, industriels et de services, ouverte dimanche dans la wilaya de Béjaïa, a enregistré la participation de 46 opérateurs économiques venus de plusieurs wilayas. Organisé au siège de l'entreprise «COGB-Labelle», sous le slogan : «Promotion des produits nationaux, notre opportunité d'exploration», le salon a été inauguré par le wali, Kamel Eddine Kerbouche. Il regroupe 46 entreprises nationales relevant des secteurs public et privé, opérant, notamment dans les industries alimentaires, industrielles et de services, a indiqué, le directeur local du Commerce, Ghali Sid Ahmed. Le responsable a ajouté que 24 entreprises

participantes sont spécialisées dans les industries alimentaires, 19 dans la production industrielle et trois dans les services, en plus de la présence de plusieurs administrations. «Près de 50% des opérateurs exposants sont des entreprises productrices et exportatrices». Lors de sa visite au salon, le wali a souligné que cette manifestation vise à «mettre en valeur la qualité du produit national, encourager la consommation locale et favoriser les échanges et partenariats entre opérateurs économiques, contribuant ainsi au soutien de l'investissement et au renforcement du tissu économique national». Il a, par ailleurs, affirmé que les «pouvoirs publics accordent un intérêt particulier

à ce type d'événements économiques en raison de leur rôle dans l'accompagnement des producteurs, l'encouragement des initiatives locales et l'ouverture de nouvelles perspectives de commercialisation et de partenariat, avec des retombées positives sur le développement local et national». A noter que ce salon, qui se poursuivra jusqu'au 20 janvier en cours, est organisé par la Chambre de commerce et d'industrie «Soummam», en coordination avec nombre de directions, notamment celles du commerce, de l'industrie, des services agricoles, ainsi que le bureau de wilaya du Conseil du renouveau économique algérien (CREA).

Formation professionnelle à Tizi-Ouzou

Quatre nouvelles spécialités pour la session de février



Quatre nouvelles spécialités de formation professionnelle seront introduites dans la carte de formation professionnelle à Tizi-Ouzou dès la rentrée de la session de février prochain. La direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) a sélectionné ces nouvelles spécialités afin de répondre aux besoins spécifiques du marché local de l'emploi. Il s'agit des formations qualifiantes que sont la culture de la fraise, la préparation d'aliments sans gluten, le tissage d'osier, ainsi que d'une formation pour l'obtention d'un brevet de technicien supérieur par apprentissage en hôtellerie-restauration, option arts de la table et du service. L'offre de formation pour la session de février s'élève à 12 236 postes. Sur ce total, sont prévus 1084 postes de formation résidentielle, 2611 par apprentissage, 1784 qualifiante et 80 postes de formation passerelle. A cela s'ajoutent 280 postes pour les femmes au foyer, 80 en milieu

rural, 15 en milieu carcéral, 20 postes de formation alphabétisation qualifiante, ainsi que 187 postes en cours du soir, 85 de formation conventionnée et 10 de formation à la carte. Par ailleurs, 781 postes de formation sont destinés aux bénéficiaires de l'allocation chômage, 16 à la formation continue, tandis que 356 autres sont ouverts au niveau du Centre national de formation et de l'enseignement professionnels à distance (CNFEPD). La contribution du secteur privé à l'offre de formation est de 3360 postes dont 1651 en formation qualifiante et 1709 en formation diplômante. Depuis le lancement des inscriptions le 14 décembre dernier, 2362 nouveaux inscrits ont déjà été enregistrés à la date du 18 janvier. Pour rappel, Tizi-Ouzou dispose d'un réseau de 72 établissements de formation et d'enseignement professionnels comprenant 40 instituts et 32 centres.

Kahina Tasseda

Formation professionnelle à Sétif Plus de 16 000 diplômés recrutés dans des entreprises

Plus de 16 000 diplômés des établissements de formation professionnelle de la wilaya de Sétif ont été recrutés au cours des quatre dernières années dans des entreprises économiques locales, a annoncé le directeur du secteur, Abdelkarim Driss.

Le recrutement de ces diplômés de divers niveaux (d'attestation de qualification professionnelle à technicien supérieur) s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat pour «renforcer la formation professionnelle et la relier aux besoins du marché de travail de sorte à offrir aux jeunes des opportunités d'emploi compatibles avec leurs compétences et favoriser leur intégration durable dans les entreprises économiques pour parvenir à un développement durable». Plus de 2000 dossiers se trouvent actuellement au niveau de l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat pour obtenir l'accompagnement et le soutien nécessaires au lancement de leurs propres projets. Depuis 2022 à ce jour, le secteur de la formation professionnelle a conclu 1018 conventions de coopération et de partenariat avec des partenaires écono-

miques, des acteurs de la société civile et autres organismes pour une formation performante au profit de toutes les catégories sociales. Ces conventions s'inscrivent dans le cadre du renforcement du partenariat entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et son environnement pour enrichir la nomenclature des spécialités, conformément «aux missions du secteur relatives à la qualification professionnelle des jeunes y compris des catégories précaires pour en favoriser l'insertion professionnelle et sociale». Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels compte dans la wilaya de Sétif 54 établissements de formation d'une capacité totale de 12 328 places dont 5 instituts nationaux spécialisés, 28 CFPA et 15 établissements privés, selon les données de la direction du secteur.

Memoche A.



Khenchela Les travaux de réalisation de sept grands projets hydrauliques lancés prochainement

Les travaux de réalisation de 7 grands projets hydrauliques dans la wilaya de Khenchela seront «prochainement lancés», selon le directeur du Secteur, Rachid Benachi. L'objectif de ces grands projets consiste à consolider l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation agricole ainsi qu'à réduire les fuites et améliorer la qualité du service public d'eau tout en veillant à protéger la santé publique et l'environnement. Rachid Benachi précise qu'il s'agira de la réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable de la commune de Khenchela sur 55 km, la réalisation de forages de remplacement pour 3500 mètres linéaires et leur équipement dans les communes d'El Hamma, de Bouhmama, Kaïs, Baghaï, Tamza et Chechar et la réhabilitation des réseaux d'approvisionnement en eau potable des communes de Bouhmama, Chélia, Lemsara et Yabous. Il sera procédé dans le cadre du même programme au lancement des projets de réalisation de deux périmètres d'irrigation à partir des stations d'épuration des eaux usées de Khenchela et Kaïs, la réalisation de forages de remplacement pour 2100 mètres linéaires dans les com-

munes d'El Mehmel, de Babar, Metoussa et Khenchela et la réalisation de sept châteaux d'eau dans plusieurs communes, selon la même source. D'après Rachid Benachi toujours, l'année en cours verra la réception de plusieurs projets lancés en 2024 et 2025 dont deux de la réalisation et de l'équipement d'une station d'épuration des eaux usées à Chechar, du renforcement de l'approvisionnement en eau potable des communes de la daïra de Bouhmama depuis le barrage de Taghrisset (Yabous), d'une retenue d'eau à Oued Tadjemout dans la commune de Bouhmama et de renforcement de l'alimentation en eau du village Belkitane dans la commune d'Aïn Touila depuis un nouveau puits artésien. M. Benachi rappelle qu'en 2025, une station d'épuration des eaux usées a été mise en service à Babar et la station d'épuration des eaux usées de Khenchela a été réhabilitée, en plus de la réhabilitation des installations de transfert d'eau du barrage de Koudiet Lamdouar vers la galerie de Khenchela et l'augmentation de la capacité de pompage de la station Bouzouak de 2000 à 6000 m³/jour.

Oum El Bouaghi

Lancement prochain d'un projet de doublement de la RN 100

Un projet de doublement de la route nationale RN 100 sur une distance de 8,4 km sera «prochainement» lancé dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. Le cahier de charges de ce projet de doublement de ce tronçon entre les deux communes d'Aïn M'lila et Ouled Hamla via le village d'Aïn Benayad a été élaboré et déposé auprès de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de tutelle, a précisé le chef du service, Lahfidh Ami. Ce projet retenu pour la wilaya au titre du programme sectoriel 2026 revêt une grande importance du fait que cette route nationale constitue un axe principal pour relier les deux wilayas d'Oum El Bouaghi et Mila qui enregistre un dense trafic avec près de 15 000 véhicules par jour.

El Tarf Démarrage de la campagne de dénombrement hivernal des oiseaux d'eau migrateurs pour l'année 2026



Le parc national d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, a lancé, dimanche à travers les zones humides de la région (lacs, barages et autres plans d'eau), la campagne annuelle de dénombrement hivernal des oiseaux d'eau migrateurs pour l'année 2026, afin d'identifier les espèces et d'en dresser l'inventaire. L'opération, qui se poursuivra jusqu'au 22 janvier, a ciblé, le premier jour, trois zones humides d'importance mondiale de la commune d'El Kala, inscrites sur la liste de Ramsar, en l'occurrence les lacs Tonga, Oubira et Mellah situés dans le périmètre du parc national d'El Kala. Le dénombrement se poursuivra lundi au Lac des Oiseaux et au marais de La Mekhada, a précisé, le directeur du parc, Aziz Reggadi, en marge du lancement officiel de l'opération. Le responsable a affirmé que le parc national d'El Kala a fourni les moyens nécessaires pour la réussite de cette campagne, mettant à contribution, notamment, des cadres et des agents spécialisés de l'Université Chadli-Bendjedid d'El Tarf, ajoutant que cette opération est menée aussi avec la participation des Conservations des forêts

des wilayas d'El Tarf, d'Annaba, de Skikda, de Guelma et de Souk Ahras, ainsi que des volontaires intéressées par ce domaine. Ce dénombrement hivernal annuel des oiseaux migrateurs sera étendu à plusieurs plans d'eau des wilayas d'Annaba, de Skikda et de Guelma, selon les organisateurs, qui ont précisé que l'opération vise principalement à évaluer l'état des populations et des habitats et à suivre les tendances d'évolution par rapport aux années précédentes. Les services concernés par cette opération s'efforcent de collecter des données précises sur les populations d'oiseaux migrateurs dans l'optique de déterminer des stratégies efficaces pour les protéger et garantir leur afflux continu dans la région. L'enjeu consiste également à sensibiliser à l'importance de la protection des zones humides, qui constituent un refuge sûr pour les oiseaux d'eau migrateurs. Le parc national d'El Kala avait recensé, en 2025 dans les zones humides de la wilaya d'El Tarf, 159 532 oiseaux d'eau de différentes espèces.

Mancer T.

Jijel Des équipements modernes pour l'EPH Bachir-Mentouri d'El Milia

Les services de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Bachir-Mentouri d'El Milia (Jijel) viennent d'être renforcés par des équipements médicaux modernes, a annoncé la directrice, Nour El-Houda Boumezbar. «Cet EPH s'est renforcé de plusieurs équipements modernes à même de permettre une meilleure prise en charge des patients». Parmi ces équipements, figure un générateur de laser urologique unique au niveau de la wilaya qui évitera le déplacement des malades vers les wilayas voisines. L'unité cytologique de l'établissement a été en outre dotée

d'une hotte de cytologie avec trois sondes pour assurer un milieu de travail sécurisé aux employés et une meilleure prise en charge des patientes au niveau du service de gynécologie obstétrique. L'opération d'acquisition de ces équipements a été soigneusement menée, après avoir consulté des spécialistes, a indiqué Mme Boumezbar. Il est également prévu de réceptionner «prochainement» un autre lot d'équipements dont un vidéo-gastroscope et un vidéo-colonoscope qui contribueront à améliorer la prise en charge sanitaire des habitants de la région et des régions voisines.



Sidi Bel-Abbès

Remise de 9 contrats de concession à des investisseurs

Neuf contrats de concession ont été remis, dimanche à Sidi Bel-Abbès, au profit d'investisseurs privés, dans le cadre de la concrétisation de la politique de l'Etat visant la promotion de l'investissement productif et l'accompagnement des investisseurs, conformément aux nouvelles procédures d'octroi du foncier économique prévues par la loi 23-17.

Ces contrats, dont la cérémonie de remise a été présidée par le wali de Sidi Bel-Abbès concernant des projets d'investissement dans le domaine de l'industrie de transformation, répartis à travers les zones industrielles et le parc industriel de la commune de Sidi Bel-Abbès, sur une superficie globale estimée à 13 hectares. Ces projets devraient permettre la création de 509 emplois directs, contribuant ainsi au renforcement de la dynamique économique et au soutien du processus de développement local durable. Dans son allocution à cette occasion, le wali a invité les investisseurs bénéficiaires à entamer effectivement et immédiatement la réalisation de leurs projets et à respecter les délais légaux fixés, afin d'assurer l'entrée en exploitation de ces investissements dans les meilleurs délais et la réalisation des objectifs économiques et sociaux escomptés. Il a également souligné que la commission de wilaya pour la promotion de l'investissement poursuit son action de manière permanente, dans le cadre d'une approche participative, en vue de lever toutes les difficultés susceptibles d'entraver les porteurs de projets et d'assurer leur accompagnement administratif et technique à toutes les étapes de réalisation et d'exploitation de leurs projets. Par ailleurs, le même responsable a suivi la présentation du bilan des activités de la commission de wilaya pour la promotion de l'investissement au titre de l'année 2025, exposé par la direction de l'Industrie, lequel a porté, notamment sur l'étude des demandes d'autorisations exceptionnelles



d'exploitation, l'accélération du rythme de localisation des activités économiques destinées aux fonciers programmés pour la publication, ainsi que l'intégration des fonciers économiques sur la plateforme numérique de l'investisseur. De son côté, la direction des Domaines de l'Etat a présenté une communication sur l'opération de

récupération du foncier industriel et les procédures de sa remise à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, tandis que la direction de l'Environnement a exposé les activités de la commission de wilaya de contrôle des installations classées.

Ahmed Baâziz

Oran

Remise des clés de 150 logements publics locatifs dans la commune d'Aïn El Turk

Les clés de 150 logements publics locatifs ont été remises à leurs bénéficiaires, dimanche dans la commune d'Aïn El Turk, dans la wilaya d'Oran. La cérémonie de distribution de ces logements de type F3, relevant de l'OPGI, s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation, en présence des autorités locales. Ce quota de logements dispose de l'ensemble des équipements et commodités nécessaires, notamment l'aménagement extérieur, dont l'éclairage public, les espaces verts, ainsi que des aires de jeux pour enfants. L'OPGI avait procédé, au cours du mois

de décembre dernier, à la remise des clés de 600 logements publics locatifs aux bénéficiaires de la localité d'Aïn El Beïda, dans la commune d'Es-Senia, en plus d'un quota de 100 logements publics locatifs dans la commune d'El Ançor. Pour rappel, un total de 2072 unités, toutes formules confondues, a été distribué à travers les communes de la wilaya d'Oran, à l'occasion de la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, dont 1099 logements promotionnels aidés et 973 logements publics locatifs.

● 1^{re} journée nationale sur la médecine et traumatologie du sport le 22 janvier

L'Association nationale algérienne de médecine du sport, en collaboration avec le service de chirurgie orthopédique et traumatologique «Fellaoucen» du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, organise la première journée nationale sur la médecine et traumatologie du sport, le 22 janvier en cours, a-t-on appris auprès du président de cette association. Pas moins de 250 spécialistes nationaux et internationaux de la médecine du sport prendront part à cette manifestation et évoqueront les dernières nouveautés en matière de médecine du sport au niveau mondial et les défis au niveau

national, a précisé le Dr Hichem Allam. L'Association tunisienne de médecine du sport et le Centre national de médecine du sport tunisien seront présents comme invités d'honneur, avec la présence de membres du Bureau international de la médecine du sport, ainsi que des experts en chirurgie orthopédique et de rééducation au niveau national. Cette manifestation, qui vise à promouvoir la médecine du sport au niveau national, afin d'atteindre des niveaux mondiaux, comporte plusieurs axes tels que «la traumatologie du sport», «l'enfant et le sport»,

«la lutte anti-dopage», «la loi dans la médecine du sport» et autres. Le président de l'association a indiqué que, lors de cette manifestation, une liste de recommandations sera remise aux ministères des Sports et de la Santé afin de soutenir et renforcer les équipes médicales dans les différents clubs sportifs algériens dans toutes les disciplines, pour inclure d'autres spécialités comme la médecine de rééducation, la médecine du sport, la science de la nutrition sportive, la psychologie du sport et autres.

Kaddour Lehouari

Tissemsilt

Participation de plus de 2100 élèves aux Olympiades algériennes des mathématiques

Quelque 2139 élèves, filles et garçons, ont pris part, samedi dans la wilaya de Tissemsilt, aux Olympiades algériennes de mathématiques 2026, a indiqué le directeur de l'Education de la wilaya, Hocine Medjahed. S'exprimant lors de la supervision du lancement des épreuves de la troisième édition des Olympiades algériennes de mathématiques de l'année en cours au niveau de la wilaya, au CEM Mouloud-Feraoun dans la commune de Tissemsilt, M. Medjahed a souligné que cette édition enregistre la participation de 2139 élèves. Le même responsable a ajouté que les participants se répartissent entre le cycle moyen avec 1828 élèves, le cycle secondaire avec 311 participants, répartis sur 12 centres à travers les communes de la wilaya, dont trois centres au chef-lieu de la wilaya. Les autres centres sont répartis entre les communes de Theniet El Had, Bordj Emir Abdelkader, Larbaâ Djermane (Lardjem), Ammari, El Ayoun, Khemisti, Bordj Bounâama, Lazharia et Beni Slimane. L'intervenant a également souligné que tous les moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés afin d'assurer le bon déroulement de cette compétition, à laquelle le secteur de tutelle accorde une importance particulière.



Hôpital d'Aïn M'rane (Chlef)

Programmation d'une cinquantaine d'interventions chirurgicales en gynécologie-obstétrique

L'établissement public hospitalier (EPH) Hamamouche-Abdelkader d'Aïn M'rane, Nord-ouest de Chlef, a programmé près d'une cinquantaine d'interventions chirurgicales en gynécologie-obstétrique. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre des journées médico-chirurgicales lancées dimanche, jusqu'à mercredi prochain, au profit des patientes de la commune et des localités avoisinantes, a indiqué, le chef du service Mohamed Amine Fellahi. Organisées annuellement par le secteur de la santé en coordination avec l'association suisse «Avenir», ces journées enregistrent la participation de spécialistes des établissements hospitaliers de la wilaya, d'experts suisses, ainsi que de nombreux paramédicaux et d'employés du secteur. Les opérations porteront, notamment sur les pathologies de l'utérus, telles que les affections du col utérin, le prolapsus, les hystérectomies, ainsi que des biopsies de l'endomètre, avec la possibilité d'intégrer d'autres cas et de réaliser des examens spécialisés. Pour rappel, des interventions similaires en gynécologie-obstétrique ont été organisées durant la première semaine de janvier courant à l'EPH «Frères Khellif» de Chorfra, commune de Chlef, avec la participation de spécialistes du secteur privé, dans le cadre de l'amélioration des prestations de santé publique.

Colloque

Hocine Aït Ahmed, une personnalité qui a marqué l'histoire de l'Algérie

Des universitaires et des chercheurs en histoire ont mis en lumière, dimanche, le parcours militant et l'héritage intellectuel du défunt moudjahid Hocine Aït Ahmed, une personnalité qui a marqué l'histoire de l'Algérie.

Lors d'une table ronde intitulée : «De la lutte contre le colonialisme au combat démocratique», organisée dans le cadre des travaux de la deuxième journée du colloque international sur le parcours militant et l'héritage intellectuel du défunt moudjahid Hocine Aït Ahmed, l'historien français Gilles Manceron a évoqué l'action politique et diplomatique de Hocine Aït Ahmed en faveur de l'internationalisation de la cause algérienne durant la Guerre de libération nationale, soulignant que le défunt était «un homme de terrain et de culture, et un modèle de lutte qui a défendu la liberté et la démocratie tout au long de sa vie». Hocine Aït Ahmed, est «une personnalité aux multiples dimensions et talents, qui a marqué l'histoire de l'Algérie et qui, loin de s'enfermer dans une identité donnée, a défendu la pluralité de l'Algérie», a-t-il ajouté. De son côté, le sociologue Aïssa Kadri est revenu sur la lutte menée par Hocine Aït Ahmed contre le colonialisme français, mettant en avant les hauts faits de cette personnalité hors du commun dans la défense de la patrie, ainsi que ses idées révolutionnaires en faveur de la lutte des peuples

opprimés. Pour sa part, le Pr Smaïl Tahî de l'Université de M'sila a passé en revue les positions et les contributions d'Aït Ahmed durant la Révolution de libération nationale, soulignant que son combat politique, intellectuel et diplomatique ont fait de Hocine Aït Ahmed «une personnalité hors du commun, qui est restée fidèle à ses principes et aux principes de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre». Dans le même contexte, le secrétaire général de l'Initiative nationale palestinienne, Mustafa Barghouti, a évoqué la pensée «profonde» d'Aït Ahmed en établissant un parallèle entre ses idées et la situation actuelle en Palestine, relevant une «grande similitude» entre la lutte des peuples algérien et palestinien. Hocine Aït Ahmed était «un leader révolutionnaire et un grand penseur», a-t-il ajouté, soulignant que «bon nombre de ses idées demeurent d'actualité». Organisé par le Front des forces socialistes (FFS), à l'occasion du 10^e anniversaire du décès de Hocine Aït Ahmed, ce colloque a été marqué par plusieurs interventions axées sur le parcours militant, politique et intellectuel du défunt.

M. Taous



Oran

Rencontre littéraire pour évoquer le parcours de la défunte écrivaine Oum Siham

La Maison de la culture et des arts Zeddour-Brahim El Kacem, à Oran, a abrité, dimanche, une rencontre littéraire consacrée à la commémoration du cinquième anniversaire du décès de la défunte écrivaine Ammaria Bilel, connue dans le milieu littéraire sous le nom de plume d'Oum Siham (1939-2021). Cette manifestation culturelle, organisée par l'association culturelle «Wahie El-Mouthakafine», en collaboration avec la Maison de la culture et des arts, s'est déroulée en présence des amis de la défunte, de plusieurs associations opérant dans les domaines de la culture, des arts, du tourisme, des œuvres caritatives et du bénévolat, ainsi que d'une pléiade d'intellectuels et de créateurs issus de divers champs artistiques, et d'un public amateur de littérature sous toutes ses formes. Cette rencontre «s'inscrit dans le cadre d'un hommage et d'un devoir de mémoire envers le parcours de la poétesse et romancière Oum Siham, qui a contribué à l'enrichissement de la scène culturelle algérienne par de nombreuses œuvres littéraires. Elle a également incarné un modèle singulier par sa relation avec ses

lecteurs et par son soutien aux jeunes créateurs à leurs débuts littéraires», a souligné le président de l'association «Wahie El Mouthakafine», M. Abbes Benmessaoud, en marge de la rencontre. La manifestation a été marquée par la projection d'un film documentaire retraçant le parcours littéraire de la défunte Ammaria Bilel, considérée comme l'une des icônes de la littérature dans la capitale de l'Ouest du pays. La défunte femme de lettres a poursuivi ses études dans plusieurs villes, avant de s'installer à Oran, où elle a achevé son cursus universitaire et obtenu son diplôme à la faculté des lettres et des sciences humaines, en 1973, avant d'intégrer le secteur de l'enseignement en tant que professeure au secondaire jusqu'à sa retraite. La défunte laisse un riche héritage de recueils de poésie, parmi lesquels *Abjadiyat Novembre* (L'Abécédaire de Novembre), *Zaman Al Hissar* (Le Temps du siège), *Zaman Al Wilada* (Le Temps de la naissance), *Ightiyal Al Fadjr* (L'Assassinat de l'aube), *Chahida âla Al âsr* (Témoignage de l'époque) et Palestine, à travers lesquels elle

a évoqué les hauts faits des moudjahidine et des martyrs de la Guerre de libération nationale, ainsi que la lutte du peuple palestinien. Elle est également l'auteur de deux recueils de nouvelles, intitulés : «*Quai beyrouthin et Journaux d'Oum Ali*», publiés par l'Entreprise nationale du livre (ENAL), en plus de ses contributions aux pages littéraires de plusieurs quotidiens nationaux et de la rédaction de plusieurs études littéraires et critiques. Il est à noter que la défunte était membre de l'Union des écrivains algériens et de l'Union des écrivains arabes et qu'elle a été honorée à plusieurs reprises lors de rencontres littéraires locales, nationales et arabes. À l'issue de cette rencontre, la «Médaille Oum Siham» a été décernée au journaliste Redouane Klouch du quotidien *El Massa*, à l'actrice de théâtre Belhocine Amina, ainsi qu'au président du comité de quartier «Miramar», M. Adjroudi Abdelatif, en reconnaissance de leurs contributions dans leurs domaines respectifs et en signe d'encouragement à poursuivre leur engagement au service à la société.

Culture

Bendouda rencontre les responsables de son Secteur



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a supervisé, dimanche à Alger, le lancement des travaux des premières rencontres d'évaluation au profit des directeurs de wilaya de la culture et des responsables des établissements sous tutelle, placées sous le slogan : «Rencontres sur l'action culturelle de wilaya : de l'administration au management», en vue de fournir les orientations nécessaires et à en assurer la concrétisation effective au niveau local. Dans son allocution d'ouverture au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, en présence des directeurs de wilaya de la culture et des responsables des établissements culturels sous tutelle, Mme Bendouda a appelé à accompagner les changements survenus dans les nouveaux concepts des régions culturelles homogènes et diversifiées. Dans ce contexte, elle a indiqué que «la création récente de nouvelles wilayas dans le pays entraînera un changement de la carte culturelle» et que la pratique culturelle doit reposer sur «de nouveaux principes de gouvernance fondés sur la performance, l'efficacité et la capacité à mener des activités afin de faire de la culture un secteur productif». Après avoir rappelé que l'Etat algérien a investi dans la réalisation de

nombreuses infrastructures culturelles, telles que les maisons de la culture, les bibliothèques, les théâtres, ainsi que dans la restauration du patrimoine, la ministre a appelé à renforcer l'esprit d'initiative et d'innovation dans les manifestations et activités culturelles. Elle a également plaidé pour un encadrement différent du projet culturel, ainsi que pour l'intensification du travail sectoriel et le renforcement de la coordination entre les établissements au niveau de la même wilaya et entre les différentes wilayas, soulignant la nécessité d'une «coordination entre les différents responsables aux niveaux local, régional et central». «Les performances seront désormais évaluées sur la base de la concrétisation de cette coordination», a-t-elle ajouté, précisant que cette évaluation «sera fondée sur des indicateurs de performance, le degré de réalisation des objectifs, l'efficacité et la rentabilité». Cette rencontre a été marquée par l'organisation d'ateliers dans les domaines du patrimoine, du livre et autres, ainsi que par la présentation de communications par des directeurs de la culture et des responsables de certains projets et établissements culturels autour des différents programmes proposés.

Pine Drama : TikTok mise sur le storytelling ultra-court

La nouvelle application dérivée de TikTok propose des vidéos encore plus courtes et au ton décalé, rappelant par certains aspects l'expérience Quibi. Cette initiative marque une tentative de renouveler le format du divertissement mobile rapide. Le paysage du divertissement numérique voit émerger une nouvelle tendance marquée par l'arrivée de PineDrama, une application tout juste lancée par TikTok. Cette dernière mise sur un format inédit : des «micro-dramas» diffusés en épisodes d'à peine une minute, s'adaptant au rythme effréné du défilement vertical cher à la plateforme chinoise. Fini les vidéos de danse virales : ici, l'utilisateur plonge dans une succession d'histoires courtes, pensées pour être consommées aussi vite qu'elles apparaissent. La recette ? Des séries feuilletonnantes telles que *The Officer Fell For Me* ou encore *Married to my past life's nemesis*, tournées exclusivement au format vertical. On ne s'attend pas à y retrouver la profondeur narrative d'un grand scénario original ; le but est ailleurs : capter le spectateur avec des rebondissements incessants, des cliffhangers efficaces et des intrigues rappelant les codes du soap opera. Pour encourager l'en-

gagement, l'application propose une rubrique Discover, un espace pour sauvegarder ses contenus favoris et même la possibilité de réagir instantanément avec d'autres utilisateurs — tout pour retenir le public dans cette boucle addictive. Pour l'heure, il est intéressant de noter que tous les contenus proposés sur PineDrama sont totalement gratuits et exempts de publicité. À ce stade, aucune annonce officielle n'a été faite quant à la possible introduction de coûts ou de publicités dans le futur. D'autres plateformes telles que DramaBox ou ReelShort, concurrentes directes dans ce segment naissant des micro dramas, ont déjà opté pour une monétisation via des abonnements ou achats intégrés. À vrai dire, ce n'est pas la première fois que le format ultra court tente sa chance sur le marché. On se souvient de l'expérience éphémère de Quibi, qui proposait il y a quelques années des épisodes inférieurs à dix minutes — un pari qui n'avait duré que huit mois avant de sombrer. Déjà en fin d'année passée, TikTok avait amorcé cette incursion en testant une rubrique Minis au sein même de son application principale, permettant aux utilisateurs de découvrir ces formats com-



pacts sans changer d'environnement. Aujourd'hui, avec le lancement indépendant de PineDrama, le géant chinois ByteDance

confirme sa volonté d'explorer ce créneau où la durée devient un argument aussi décisif que le contenu lui-même.

LEGO innove dans l'éducation avec l'IA et le codage pour enfants



Derrière ses célèbres briques colorées, la marque LEGO poursuit discrètement une transformation qui s'ancre cette fois dans le domaine de l'intelligence artificielle. Après avoir récemment dévoilé au CES 2026 son système Smart Play, axé sur l'interaction sans écrans ni applications, l'entreprise surprend à nouveau avec le lancement

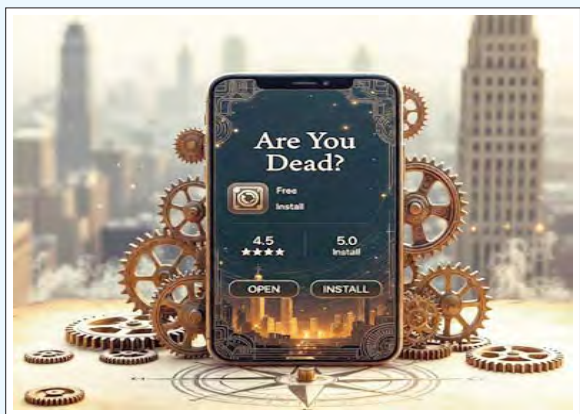
de la solution «Computer Science and AI Learning Solution» portée par LEGO Education. Un virage qui pourrait étonner ceux qui associaient jusqu'ici la marque à la créativité manuelle plutôt qu'aux technologies émergentes. Pourtant, selon Andrew Silwinski, responsable de l'expérience produit chez Lego Education, il ne s'agit pas d'introduire aveuglément les enfants à des générateurs d'images ou de textes. L'objectif est tout autre : «Comprendre la base de l'IA, ce n'est pas produire des images quelconques, mais acquérir des notions fondamentales comme la probabilité, les statistiques ou la perception machine». D'ailleurs, ce projet a été amorcé bien avant que des outils comme ChatGPT ne s'imposent dans le débat public. Lego Education propose ainsi des kits adaptés aux cycles scolaires K-2, 3-5 et 6-8. Chaque ensemble permet à un groupe de quatre élèves de manipuler briques et matériels complémentaires, pour expérimenter non seulement les bases du codage (boucles, événements déclencheurs, conditions if/then), mais aussi certains concepts clés liés à l'IA. Fait notable : toutes les données restent locales ; rien n'est envoyé sur internet, même lors de l'entraînement de modèles simples. Ce choix fort — rare dans le secteur — garantit une confidentialité maximale. Les plus jeunes peuvent ainsi s'exercer sur du matériel modeste, comme les Chromebooks fréquemment présents dans les classes.

La conception même du programme a été pensée pour lever un obstacle récurrent : le manque d'accompagnement dont

souffrent souvent les enseignants face à ces nouveaux sujets. Ainsi, chaque kit comprend : Tous les supports pédagogiques nécessaires : guides détaillés, présentations prêtes à l'emploi et ressources pour faciliter la prise en main. Des cursus progressifs : compatibles avec différents niveaux d'entrée selon l'âge ou le niveau initial des élèves. Cette approche vise également à éviter toute confusion : ici, pas question «d'anthropomorphiser» l'IA, contrairement à certains outils conversationnels populaires qui tendent à brouiller la frontière entre machine et humain. Dans le prolongement du Smart Play où la technologie sait se faire oublier derrière le jeu créatif, certaines séquences pédagogiques se déroulent même sans écran. Les interactions avancées — jusqu'à la programmation collective de moteurs ou capteurs — se réalisent grâce aux seules briques physiques et au matériel fourni. De quoi rappeler que chez LEGO, le plaisir d'apprendre rime encore avec manipulation concrète. Quant aux établissements intéressés par cette offre novatrice : les précommandes sont déjà ouvertes. Les tarifs débutent à 339,95 dollars pour le kit K-2 (jusqu'à quatre élèves), puis grimpent selon le niveau. Des packs multi-classes sont également proposés pour répondre aux besoins des écoles ou des districts scolaires souhaitant s'équiper plus largement. En définitive, si enseigner l'IA pouvait sembler paradoxal dans l'univers Lego, cette démarche semble prolonger — sans écran ni magie artificielle — une tradition éducative adaptée aux enjeux contemporains.

«Are You Dead ?», l'application qui s'inquiète pour vous si personne ne le fait

Alors que l'isolement progresse dans de nombreuses sociétés, certaines applications deviennent un lien vital entre les personnes seules et leur entourage. Dans une société où l'isolement progresse à grande vitesse, la technologie cherche à combler le silence. En Chine, une application au nom volontairement provocateur, «Are You Dead ?», connaît un succès spectaculaire auprès des personnes vivant seules. Il s'agit simplement de rassurer l'entourage en confirmant que tout va bien. Le principe est volontairement minimaliste. Tous les deux jours, l'utilisateur reçoit une invitation à ouvrir l'application et à appuyer sur un bouton vert indiquant qu'il est toujours en vie. En l'absence de confirmation, le système déclenche automatiquement une alerte vers un contact d'urgence préalablement désigné. Une manière simple d'éviter qu'un problème de santé ou un accident ne passe inaperçu. Lancée en mai, l'application a rapidement grimpé au sommet des téléchargements payants en Chine. Selon la BBC, sa croissance a été fulgurante, portée par une réalité démographique préoccupante. D'ici à 2030, environ 200 millions de Chinois devraient vivre seuls, d'après des estimations relayées par les médias d'État. Pour de nombreux utilisateurs, l'outil répond à un véritable besoin. Certains expliquent que l'isolement ne touche pas uniquement les personnes âgées, mais aussi les introvertis, les personnes en dépression, les chômeurs et toute personne traversant une période de fragilité. D'autres expriment une angoisse plus directe, celle de disparaître sans que personne ne s'en rende compte. D'autres solutions similaires existent déjà ailleurs. L'application Keep Alive, par exemple, disponible sur Android depuis plusieurs années, envoie une alerte si le téléphone de



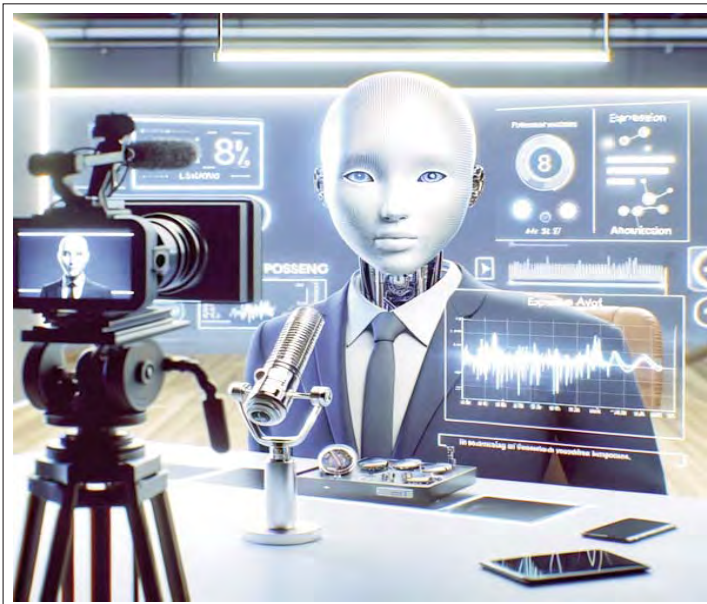
l'utilisateur reste inutilisé pendant une durée déterminée. Par le passé, des initiatives comparables ont vu le jour dans des contextes très différents. En 2014, l'AFP rapportait l'existence d'une application libanaise permettant d'indiquer «je suis en vie», alors que le pays traversait une période marquée par les attentats et l'instabilité.

Un robot apprend à parler comme un humain en regardant YouTube

L'avenir de l'intelligence artificielle passe par la Physical AI, c'est-à-dire des systèmes dotés d'une présence physique grâce aux robots. Lorsqu'un robot possède un visage capable de s'exprimer, il se confronte à un nouveau défi : reproduire les mouvements faciaux humains pour communiquer de manière naturelle.

Une équipe de l'université Columbia, aux États-Unis, a publié récemment dans Science Robotics une étude montrant comment ils ont enseigné à un robot à maîtriser la synchronisation labiale, ou lip-sync, à l'aide de vidéos YouTube. Le robot est équipé d'un visage flexible doté de 26 moteurs, lui permettant de générer une large gamme d'expressions faciales. Pour commencer, le robot a été placé devant un miroir afin d'observer comment ses propres muscles faciaux se déforment, un processus comparable à l'apprentissage chez un enfant. Grâce à un modèle combinant vision, langage et action (VLA), il a pu associer différents sons à des mouvements précis de ses lèvres.

La deuxième étape a consisté à lui faire visionner des vidéos de personnes parlant ou chantant dans plusieurs langues et styles vocaux. Ainsi, il a appris à reproduire les mouvements des lèvres correspondant à des sons variés, allant des mots aux chansons. Les chercheurs ont partagé des séquences qui montrent le robot parlant en anglais, français, japonais, coréen, espagnol, italien et allemand, avec un réalisme surprenant. Si le résultat est prometteur, le robot rencontre encore des difficultés avec



certaines phonèmes comme le «B» ou le «W». Les chercheurs sont toutefois confiants qu'un entraînement supplémentaire améliorera la précision. «Lorsque la synchronisation labiale est combinée à une IA conversationnelle telle que ChatGPT ou Gemini, l'effet produit une connexion beaucoup plus naturelle avec l'humain», explique Yuhang Hu, co-auteur de l'étude. Plus le robot interagira avec des humains, plus

ses expressions sembleront réalistes, réduisant ainsi le malaise lié à la vallée de l'étrange, ce phénomène où un robot trop humain, mais imparfait, suscite inconfort ou rejet. Cette avancée ouvre la voie à des robots capables de communiquer plus naturellement, non seulement avec la voix, mais aussi par leurs expressions faciales, rapprochant l'intelligence artificielle de l'interaction humaine authentique.

Territoires palestiniens occupés

La suspension des activités de 37 d'organisations humanitaires rend la vie «intenable», selon les experts onusiens

La décision de l'occupation sioniste de suspendre les activités de 37 organisations humanitaires dans les territoires palestiniens occupés rend la vie des survivants de la guerre génocidaire «intenable» et constitue une violation flagrante du droit international, ont souligné des experts des Nations unies.

Les experts onusiens ont précisé dans un rapport, que l'interdiction faite par l'entité sioniste aux organisations de secours d'opérer à Ghaza «marque une nouvelle étape dans une politique visant à rendre la vie intenable pour un peuple dévasté par le génocide». Ils ont considéré que cette interdiction «n'est pas un acte isolé, mais s'inscrit dans une attaque systématique contre l'action humanitaire dans les territoires palestiniens occupés et constitue une nouvelle étape dans le démantèlement délibéré de la bouée de sauvetage à Ghaza», relevant que «les survivants du génocide à Ghaza font face à l'hiver, à une insécurité alimentaire aiguë, à la malnutrition ainsi qu'à l'absence de soins de santé et d'éducation». Les experts ont ajouté que «ce châtiment collectif infligé aux survivants intervient alors que se poursuivent les attaques contre le personnel et les locaux humanitaires et l'entrave aux convois d'aide», rappelant que les forces d'occupation sionistes ont exécuté, depuis octobre 2023, plus de 500 travailleurs humanitaires et au moins 1500 personnels de santé, en plus d'intimider et de harceler les acteurs humanitaires. Les experts ont également noté que l'occupation sioniste est entrée dans une phase de «génocide sans témoins», à travers l'assassinat de journalistes, l'entrave à leur accès et leur expulsion forcée, ainsi que la paralysie ou l'expulsion des organisations humanitaires. A cet égard, ils ont affirmé que l'occupation «ne dispose d'aucun droit légal pour empêcher l'acheminement de l'aide ou imposer des exigences coercitives aux organisations humanitaires», appelant la communauté internationale à «prendre des mesures immédiates afin de garantir l'accès inconditionnel de l'aide humanitaire à la bande de Ghaza». L'occupation sioniste a publié, le 30 décembre dernier, un règlement interdisant à 37 organisations humanitaires d'exercer leurs activités dans les territoires palestiniens occupés, lui conférant également un large pouvoir discrétionnaire pour refuser l'octroi d'un statut légal aux organisations internationales. A rappeler que les rapporteurs spéciaux et experts indépendants sont nommés par le Conseil des droits de l'homme à Genève, organe international chargé de promouvoir et de protéger les droits de l'homme dans le monde, et sont mandatés

pour examiner les situations des droits de l'homme et en rendre compte au Conseil.

Les forces sionistes arrêtent 19 Palestiniens en Cisjordanie

Le nombre de Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes depuis dimanche matin, lors de vastes opérations de perquisition et de fouilles ayant ciblé plusieurs habitations dans différentes régions de la Cisjordanie occupée, s'est élevé à 19 citoyens, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). Wafa a indiqué que les forces d'occupation ont procédé à l'arrestation d'un journaliste âgé de 44 ans dans la localité de Deir Abou Daïf, à l'est de Jénine, après avoir pris d'assaut et fouillé son domicile. Il s'agit d'un ancien détenu, arrêté à plusieurs reprises par l'occupation, la dernière en date remontant à 2016. Dans le même contexte, les forces d'occupation ont arrêté deux citoyens dans la région de Massafer Yatta, au sud d'Al-Khalil, lors d'une incursion visant à assurer la protection de colons ayant mené une tournée provocatrice aux abords des habitations des citoyens. Par ailleurs, les forces d'occupation ont arrêté quatre Palestiniens dans la vallée du Jourdain nord et à Ramallah, huit autres à Beit Lehm et quatre à Tulkarem. Plusieurs régions de la Cisjordanie et d'Al Qods occupées sont quotidiennement le théâtre de campagnes de raids et d'incursions menées par les forces d'occupation sionistes dans les villages et les localités palestiniennes, accompagnées d'arrestations, de tirs à balles réelles et en caoutchouc, ainsi que de l'usage de grenades lacrymogènes contre les jeunes.

Un enfant palestinien tombe en martyr et un autre blessé par balles des forces de l'occupation sionistes dans le sud de Ghaza

Un enfant palestinien est tombé en martyr lundi sous les balles des forces de l'occupation sionistes dans le sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. Selon des sources médicales citées par



Wafa, l'enfant Hussein Abu Sabla (17 ans) est mort en martyr des suites de blessures subies par des tirs de l'armée d'occupation près de la zone d'Al-Tahliya, à l'est de la ville de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza. De plus, plusieurs Palestiniens ont été blessés lorsqu'un drone de l'armée sioniste a largué une bombe sur un groupe de citoyens près du rond-point ouest de Beit Lahia, au nord de Ghaza, d'après Wafa. L'armée sioniste continue de violer l'accord de cessez-le-feu, entré en vigueur le 10 octobre à Ghaza. Par ailleurs, Un enfant palestinien a été blessé, dimanche, par des tirs des forces d'occupation sionistes lors de leur incursion dans la ville de Qalqilya, en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). Dans le même contexte, l'armée d'occupation sioniste a pris d'assaut la localité d'Azzoun, à l'est de Qalqilya, procédant à des perquisitions et à des fouilles de plusieurs maisons, tandis que ses véhicules mili-

taires ont sillonné plusieurs quartiers, notamment la zone d'Al-Safha. Les forces d'occupation ont également arrêté des véhicules circulant dans la zone, empêché leur passage et retenu plusieurs d'entre eux, ainsi que des citoyens, pour des interrogatoires. Ce déploiement intervient alors que l'agression sioniste se poursuit contre la ville de Tulkarem, son camp et le camp de Nour Shams pour le 357^e jour consécutif, dans un contexte de siège renforcé, d'interdiction d'accès aux habitants et de vastes opérations de démolition ayant touché plus de 100 habitations. Les villes, localités et camps de la Cisjordanie et d'Al Qods occupées connaissent quotidiennement des campagnes de raids et d'incursions menées par les forces de l'occupation et les colons, accompagnées d'affrontements, d'arrestations, de tirs à balles réelles et en caoutchouc, ainsi que de l'usage de grenades lacrymogènes contre les citoyens.

Sahara occidental

L'armée sahraouie cible des bases des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Farsia



Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé dimanche, des bases et des retranchements des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Farsia, leur infligeant «de lourdes pertes humaines et matérielles», indique un communiqué militaire du ministère sahraoui de la Défense. Des unités de l'APLS ont mené, dimanche matin, un bombardement intensif ciblant des bases et des retranchements des forces d'occupation marocaines dans les régions d'Al-Fayin et Laksibiyin, dans le secteur de Farsia, précise le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'APLS se poursuivent contre l'armée d'occupation marocaine, «lui infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles» le long du mur de la honte (mur de sable), conclut le texte.

Soudan du Sud

L'ONU appelle à la désescalade après la reprise des combats dans l'Etat de Jonglei

La Commission des droits de l'homme des Nations unies au Soudan du Sud a exprimé sa préoccupation face à la détérioration de la situation politique et sécuritaire dans le pays et appelé à la désescalade, à la suite de la reprise des combats dans l'Etat de Jonglei, avertissant contre «une grave détérioration de l'accord de paix revitalisé». La Commission a appelé, dans un communiqué publié dimanche soir, à «une désescalade immédiate» et à «la cessa-

tion des hostilités dans les zones peuplées de civils, y compris les frappes aériennes, les attaques terrestres et les opérations militaires». Elle a ainsi insisté sur la nécessité d'«un retour immédiat au cadre, aux engagements et aux garanties de l'accord de paix». Dans son communiqué, la Commission onusienne a averti que «le sabotage délibéré de l'accord de paix revitalisé de 2018 et la détérioration qui en a résulté ont conduit à un nou-

veau conflit, avec des conséquences désastreuses pour la vie des civils et la stabilité du pays et de la région». Par ailleurs, les partenaires humanitaires estiment que plus de 100 000 personnes, principalement des femmes, des filles, des personnes âgées et des personnes handicapées, ont été déplacées de force dans tout l'Etat depuis la fin décembre 2025, beaucoup d'entre elles fuyant sans abri, sans nourriture ni soins médicaux.

Portugal

L'élection présidentielle se jouera au second tour

L'élection présidentielle au Portugal se décidera lors d'un rare second tour entre le candidat de centre gauche et le leader de l'extrême droite, qui se sont qualifiés dimanche pour le vote décisif prévu le 8 février. Selon des résultats partiels quasi-complets, le socialiste Antonio José Seguro, 63 ans, est arrivé en tête du premier tour avec 31% des suffrages, contre 23,5% des voix pour le candidat populiste André Ventura, 43 ans. Contrairement à ce que prévoyaient les sondages publiés avant le vote, M. Ventura ne remporte pas le premier tour. Le Premier ministre Luis Montenegro, reconduit en mai dernier à la tête d'un exécutif minoritaire, devra néanmoins cohabiter avec un chef de l'Etat qui n'est pas issu de son camp contrairement au président sortant, le conservateur Marcelo Rebelo de Sousa. Face aux résultats de dimanche, M.

Montenegro a lui refusé de choisir entre M. Seguro et M. Ventura. «Notre espace politique ne sera pas représenté au second tour (...) et nous ne donnerons pas de consigne de vote», a déclaré le chef du gouvernement. Au bout d'une campagne électorale à grand suspense, avec un nombre record de onze candidats, le candidat soutenu par le gouvernement, Luis Marques Mendes, est arrivé en cinquième position, avec moins de 12% des voix. Toujours, selon ces résultats partiels quasi-complets, c'est l'eurodéputé libéral Joao Cotrim Figueiredo qui a fini troisième, avec près de 16% des suffrages. L'indépendant Henrique Gouveia e Melo, un amiral à la retraite qui avait dirigé avec succès la campagne de vaccination contre la Covid-19, a terminé quatrième, en obtenant un peu plus de 12% des voix.

Présidentielle en Centrafrique

La Cour constitutionnelle confirme la réélection de Touadéra

Le président de la Centrafrique, Faustin Archange Touadéra, a été réélu pour un troisième mandat avec 77,90% des voix, selon les résultats définitifs du scrutin du 28 décembre proclamés lundi par la Cour constitutionnelle. Son principal opposant, Anicet George Dologuélé, est arrivé deuxième avec 13,50% des voix, selon les résultats définitifs. Selon l'Autorité nationale des élections (ANE), 52,43 % des électeurs se sont rendus aux urnes pour le quadruple scrutin (présidentiel, législatif, régional et municipal), organisé fin décembre. M. Touadéra avait déjà remporté les élections en 2016 et 2020. La nouvelle Constitution adoptée lors du référendum de l'été 2023 lui a donné le droit de se présenter pour un troisième mandat. Pour sa part, le candidat Dologuélé, ancien Premier ministre et figure majeure de l'opposition, reste en course pour un siège de député au deuxième tour des élections législatives, dont la date reste à définir.

Guatemala

L'Etat d'urgence déclaré dans tout le pays suite à des attaques meurtrières contre la police

Le président guatémaltèque Bernardo Arevalo a déclaré l'état d'urgence dans tout le pays pour une durée de 30 jours suite à la vague d'attaques coordonnées contre la police civile nationale, qui a fait au moins sept morts parmi les agents, ont annoncé les autorités dimanche. Cette mesure d'urgence vise à renforcer l'action de l'Etat contre les gangs criminels et à garantir la sécurité publique, a fait savoir M. Arevalo, après que des violences ont éclaté dans le cadre d'émeutes dans des prisons, au cours desquelles des membres de gangs ont pris 46 personnes en otage dans trois centres de détention.



CAN-2025 Mascarade !

La finale de la Coupe d'Afrique des Nations a basculé dimanche sur un moment de tension électrique, quand les joueurs du Sénégal ont voulu quitter le terrain pour protester contre un pénalty très litigieux accordé dans les dernières secondes à leurs adversaires, mais les Marocains l'ont manqué et les Sénégalais se sont imposés après prolongation.

C ar au bout de la vingtaine de minutes de confusion, Brahim Diaz a envoyé sa panenka molle complètement ratée dans les bras d'Edouard Mendy... Le joueur du Real Madrid avait été l'acteur déclencheur du psychodrame qui a perturbé la finale de la CAN-2025. Diaz avait bruyamment demandé un pénalty pour un léger accrochage avec El-Hadj Malick Diouf dans les dernières secondes du temps réglementaire. Le défenseur sénégalais lui a mis la main sur le cou, mais le Madrilène a nettement accentué sa chute. Ensuite, il a contesté auprès du juge de ligne et de l'arbitre central, réclamant la consultation de la VAR. L'arbitre congolais Jean-Jacques Ndala Ngambo, – qui a déjà accordé un pénalty gêné au pays hôte en match d'ouverture – protégé par les forces de l'ordre et sous la pression de membres des deux sélections, est allé lui-même se placer devant le petit écran vidéo. Il a jugé qu'il y avait bien faute et a ordonné le pénalty dans une clameur immense. Et déclenché la fureur des Sénégalais. Dans un tournoi où les accusations d'arbitrage favorable au pays organisateur avaient déjà fusé, les Lions de la Teranga, fous de rage, ont commencé à quitter la pelouse, commandés par leur sélectionneur Pape Thiaw. Mais leur leader Sadio Mané semblait contre cette décision. Aperçu en grandes discussions sur le bord du terrain avec l'ancien

coach du Sénégal (1988-1992) Claude Le Roy, présent en temps que consultant télé, le N.10 sénégalais a demandé à ses coéquipiers de revenir. «Sadio est venu me demander ce que je ferais à sa place, je lui ai dit : «Je demanderais à tes coéquipiers de revenir, tout simplement», a raconté le «Sorcier Blond».

Mané est retourné les chercher

On a vu alors Mané, déjà héros de la victoire à la CAN-2022 et encore héros de la demi-finale, seul buteur contre l'Egypte (1-0), retourner chercher en courant ses coéquipiers qui avaient déjà regagné les vestiaires.

Sur la pelouse et dans les tribunes, la tension était à son comble

Les forces de l'ordre ont dressé un barrage au pied de la tribune verte, jaune et rouge des supporters des Lions, le célèbre groupe du «Douzième gaindé» (gaindé signifie lion en wolof), certains aux corps peints de ces couleurs du drapeau national. Des sièges ont été jetés sur la pelouse, et quelques supporters ont même tenté de pénétrer sur le terrain. Au micro, le speaker du stade a lancé un message, en français puis en anglais : «Nous demandons aux supporters de garder leur calme avant



qu'on puisse poursuivre le match.» Dans la tribune de presse, des représentants de différents médias du pays hôte et sénégalais en venaient aux mains. C'est dans cette immense confusion que Brahim Diaz a tiré le pénalty. Mais le meilleur buteur de la compétition (cinq buts) a

complètement manqué son geste. Le match venait de tourner sur une contestation qui va entrer dans la légende de la Coupe d'Afrique. Les Sénégalais décrochent leur 2^e étoile en vert et contre tous.

F. A.

Les Verts à la loupe

Paris FC : Et de sept pour Kebbal

L'international algérien Ilan Kebbal a inscrit son 7^e but de la saison en Ligue 1 française, ce dimanche, lors de la victoire du Paris FC sur la pelouse du FC Nantes (2-1) pour le compte de la 18^e journée. L'Algérien a ouvert le score pour le PFC après six minutes seulement d'un frappe à ras de terre de l'extérieur de la surface de réparation. Passeur décisif lundi dernier lors de la victoire historique au Parc des Princes face au PSG en Coupe France totalise 7 buts et 5 offrandes en 17^e apparitions toutes compétitions confondues cette saison. Ce précieux succès permet à la formation parisienne de prendre 5 points d'avance au classement sur son adversaire

du jour qui occupe la 16^e place synonyme de barrage pour le maintien en fin de saison.

Eintracht Francfort : Dino Toppmöller n'est plus coach de Chaïbi

L'Eintracht Francfort de l'international algérien Farès Chaïbi a annoncé dimanche avoir limogé son entraîneur Dino Toppmöller pour mauvais résultats qui ont relégué le club à la 7^e place de Bundesliga et menacent sa qualification pour les barrages de la Ligue des champions. Septième de Bundesliga, Francfort a cinq points de retards sur le quatrième (Leipzig) et 23 sur le leader, le Bayern Munich. En Ligue des champions, les Aigles pointent à la 30^e place de la phase de ligue, avec seulement une

victoire en six rencontres. Le club, qui avait vendu l'attaquant Hugo Ekitiké à Liverpool l'an dernier, souffre notamment d'une des pires défenses du championnat allemand, avec 39 buts encaissés depuis le début de la saison. Francfort n'a gagné qu'un des neuf derniers matches joués, toutes compétitions confondues. Dino Toppmöller avait remplacé Oliver Glasner en 2023. Les Aigles avaient terminé troisièmes de Bundesliga lors de la dernière saison. Les entraîneurs des équipes de jeunes du club, Dennis Schmitt and Alexander Meier, assureront l'interim.

Feyenoord : Hadj Moussa s'incline dans le derby face au Sparta

Pour son premier match depuis la CAN, Aniss Hadj Moussa a disputé hier le derby

de Rotterdam qu'il a perdu face au Sparta. Après une grosse frappe pleine axe bien captée par le gardien adverse en première période, l'ailier droit Algérien se signalera en début de deuxième par une belle frappe enroulée détournée par le même gardien sur sa transversale (59^e). Cela aurait pu réduire la marque en faveur de Feyenoord alors que l'adversaire du jour menait 2-0. Par la suite Hadj Moussa offrira pas moins de quatre passes clé qui n'ont malheureusement pas donné de but. Feyenoord réussira à marquer, mais le Sparta marquera de nouveau, avant que le fils de Van Persie entré en jeu ne s'offre un doublé pour égaliser, mais le Sparta va finalement l'emporter 3-4.

Selon les informations de Winwin

Ethan Mbappé bientôt avec l'Algérie



L'Algérie pourrait prochainement accueillir un nouveau talent issu d'une famille iconique du football français. Selon plusieurs sources, Ethan Mbappé, le frère cadet de Kylian Mbappé, serait dans le viseur des Fennecs. Le milieu de terrain de 19 ans, actuellement au LOSC, possède en effet des origines algériennes par sa mère Fayza Lamari, dont les parents sont kabyles. Bien qu'Ethan rêve encore de rejoindre un jour l'équipe de France, aux côtés de son frère Kylian, les Fennecs semblent déterminés à le convaincre de changer de cap. Le jeune joueur n'a jamais porté le maillot bleu chez les jeunes, malgré quelques convocations en U16 et U19, ce qui laisse la porte ouverte à une éventuelle sélection avec l'Algérie. Le LOSC constitue un lien fort avec la sélection algérienne. Ethan Mbappé y évolue aux côtés de Nabil Bentaleb et Aïssa Mandi, ce dernier faisant partie de l'équipe nationale. Cette proximité aurait contribué à éveiller son intérêt pour les Fennecs. Une arrivée d'Ethan Mbappé avec l'Algérie pourrait même être envisagée dès le prochain stage international prévu en mars, selon les informations de Winwin. Le sélectionneur suisse Vladimir Petkovic souhaite profiter de ce rassemblement pour tester de nouveaux profils avant la Coupe du Monde 2026. Pour l'Algérie, séduire Ethan Mbappé représenterait un coup de maître après le recrutement réussi de Luca Zidane. Le pays cherche à renforcer son vivier de joueurs binationaux, un retour aux méthodes des années 2000, afin de construire une équipe compétitive pour le Mondial-2026 aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Reste à savoir si le jeune talent du LOSC, au toucher de balle déjà remarqué et auteur de performances solides cette saison, cédera aux sirènes algériennes. Si tel était le cas, l'Algérie pourrait bien avoir son premier Mbappé, prêt à écrire un nouveau chapitre dans l'histoire des Fennecs.

Finale CAN 2025

La défaite du Maroc célébrée en Algérie

La finale de la CAN-2025, remportée dimanche par le Sénégal face au Maroc (1-0 a.p.), a provoqué bien plus qu'une simple réaction sportive de l'autre côté de la frontière. À Alger, des scènes de liesse ont été observées dans plusieurs quartiers de la capitale algérienne, rappelant des images déjà vues lors de la CAN-2023. Klaxons, musique à plein volume, rassemblements spontanés : pour une partie de la population algérienne, la défaite du rival marocain en finale de la CAN-2025 a été vécue comme un événement à célébrer, indépendamment du sacre sénégalais. Une situation qui interroge inévitablement : qui a réellement gagné ce soir-là dans l'esprit de certains, le Sénégal ou l'Algérie ?

Le trio Kenya-Ouganda-Tanzanie accueillera la CAN-2027

La 36^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN), a été attribuée à 3 pays (Kenya, Ouganda et Tanzanie), et aura lieu en 2027 (juin-juillet). Cette édition du tournoi sera la 1^{re} à être organisée par 3 pays différents, et également la première en 51 ans à être organisée dans la région de CECAFA, puisqu'elle a été accueillie par l'Ethiopie en 1976. Le trophée de la 35^e édition de la CAF a été remporté par le Sénégal, dimanche soir. Ce sacre a été réalisé avec brio et en dépit d'un arbitrage partial et des combines en coulisses qui ont caractérisé cette compétition continentale depuis son entame.

CAN

Le Sénégal, un beau champion dans la confusion

Malgré la confusion, le chaos et les incidents regrettables ayant marqué la finale de la CAN, le Sénégal fait tout de même un beau champion. En tout cas, c'est l'équipe la plus complète du tournoi, la plus entreprenante cherchant constamment à aller de l'avant en ayant pratiquement tout le temps le contrôle du jeu.

Les Lions de la Teranga ont rarement été inquiétés par leurs adversaires. Leur excellent bilan plaide largement pour eux, avec deux titres et une place de finaliste lors des quatre dernières éditions de la Coupe d'Afrique des Nations. Une régularité et une maturité qui leur ont permis de bien négocier leur finale ce dimanche contre le Maroc à Rabat. Des Marocains toujours privés de titre depuis 1976 et qui espéraient renouer avec le succès chez eux. Ils ont d'ailleurs tout fait pour remporter le trophée, en mettant au préalable tous les atouts de leur côté. Ils ont failli y parvenir, mais leur attaquant vedette, Brahim Diaz a raté un penalty à la toute dernière minute du temps additionnel. Une «Panenka» complètement ratée qui a plongé le pays et ses officiels dans le désarroi. D'autant que lors de la prolongation, Pape Gueye, allait inscrire le seul but de la rencontre suite à un somptueux tir sur lequel Bono, excellent jusque-là, n'a rien pu faire. Pourtant, la finale aurait pu ne pas aller à son terme, puisque les Sénégalais ont quitté le terrain pour protester contre le penalty accordé aux locaux par l'arbitre congolais à la dernière minute du match, surtout que quelques instants auparavant il leur a refusé un but pour une faute discutable sur Hakimi. Discutable tout comme l'était le penalty sifflé en faveur des Marocains. Mais au-delà des décisions de l'arbitre qui se défendent au demeurant, c'est la manière avec laquelle ils ont été prises qui posaient problème. En effet, les Sénégalais lui reprochent de ne pas avoir voulu recourir à la VAR sur leur action, alors que sur celle de leur adversaire, il a dû s'exécuter suite aux protestations avec véhémence de Brahim Diaz qui a littéralement forcé l'arbitre d'aller consulter le moniteur. Conséquence, un penalty accordé aux camarades de Hakimi. Une décision qui a mis le feu aux poudres, s'ensuivant des contestations et des palabres interminables qui ont duré un beau quart d'heure au cours desquelles les joueurs du Sénégal ont rejoint les vestiaires sur ordre de leur entraîneur. Une image terrible et honteuse pour le football en général et le football africain en particulier. Cette finale allait entrer dans l'histoire, mais pas du bon côté. On se souviendra surtout de la sortie des Sénégalais du terrain et des Marocains soupçonnés d'avoir eu les faveurs de l'arbitrage tout au long de cette CAN rocambolesque. Finalement, l'équipe



sénégalaise est revenue à de meilleurs sentiments en acceptant de terminer le match et «de perdre avec honneur», comme l'a déclaré Sadio Mané, juste avant la reprise de la partie. Mais on n'était pas au bout de nos surprises lors de cette finale surréaliste. Brahim Diaz chargé d'exécuter la sentence, se loupa complètement. C'est le Karma du football, diront certains, surtout ceux qui pensent que les Sénégalais ont été victimes d'une grosse injustice. Tout compte fait, la meilleure équipe sur le terrain l'a emporté. Maintenant, les instances sportives, la CAF et la Fifa plus précisément, qui jouent avec le feu, sont appelées à revoir leur politique et notamment leurs accointances avec cer-

taines nations influentes qui veulent régner et faire de la géopolitique par le biais du football. Quand ce dernier sort de son cadre sportif, il devient inévitablement l'outil d'une propagande nationaliste dangereuse. C'est ce qu'on a vécu durant cette CAN, entre accusations mutuelles, dépassements de tous bords et des commentaires haineux relayés par une presse complaisante et partisane. Tous ses ingrédients aboutissent immanquablement à une finale qui s'est achevée en queue de poisson, alors que le monde entier regardait l'Afrique, à moins que ce soit l'image qu'ils voulaient lui montrer de leur Continent...

Ali Nezlioui

CAN-2026 de handball

L'équipe nationale à Kigali pour se qualifier au Mondial



La sélection algérienne de handball messieurs prendra part à la 27^e édition du Championnat d'Afrique des Nations (CAN-2020), prévue du 21 au 31 janvier en cours à Kigali (Rwanda), avec l'ambition de relever le défi et se qualifier pour le Mondial-2027, prévu en Allemagne (13-31 janvier 2027). Le sélectionneur Salah Boučekriou (63 ans), qui conduira le Sept national à Kigali pour la cinquième fois après celles de 2000 (avec Djillali Mekki), 2010, 2012 et 2016, ne cache pas son ambition de mener sa troupe au rendez-vous allemand de 2027 qui constitue son principal objectif. Cela passera évidemment par la montée sur le podium, et surtout renouveler la performance de l'édition 2024, en disputant la finale de la 26^e édition face à l'Egypte, le triple tenant du trophée (2020, 2022 et 2024). Depuis sa nomination en septembre, la sélection algérienne sous la conduite de Boučekriou, a multiplié les stages aussi bien en Algérie qu'à l'étranger dont le dernier stage précompétitif s'est déroulé en Slovaquie au cours duquel quelques matches amicaux ont été livrés à des sélections nationales et des clubs européens. La préparation des camarades de l'insubable, Messaoud Berkous qui va enchaîner sa 10^e participation à cette joute continentale, dont la première remonte à la CAN-2008 à Luanda (Angola), a

débuté en novembre dernier avec plusieurs regroupements à Alger, consacrés exclusivement aux joueurs évoluant dans le championnat national. Le sélectionneur national, Salah Boučekriou, avait dévoilé dans un premier temps une liste élargie de 33 joueurs pour cette dernière ligne droite de la préparation du Sept national, marquée par la présence de 17 joueurs évoluant en Algérie et 16 à l'étranger, représentant 24 clubs de neuf championnats différents. Lors du premier stage effectué en République tchèque (27 décembre-2 janvier), le Sept national a livré une première rencontre amicale face à la Tchèque, soldée par un résultat de parité (31-31). La sélection algérienne a poursuivi sa préparation, avec trois autres rencontres amicales contre les sélections du Koweït (défaite: 25-32), de la Géorgie (victoire : 32-30), et le club slovène de première division Trimo Trebenje (victoire : 32-31). Revenant sur le rendement de son équipe lors de ce dernier stage précompétitif, Boučekriou a indiqué : «Lors de notre premier match amical, nous avons affronté une très bonne équipe de la République tchèque. Nous avons fait un bon match dans l'ensemble et nous aurions même pu l'emporter. Cela dit, et même si on s'était finalement neutralisés 31-31, je dois dire que les joueurs ont

montré de belles choses, qui personnellement m'ont donné satisfaction». «Après cette rencontre, nous avons effectué un long déplacement pour nous rendre en Slovaquie. Nous avons mis deux jours pour arriver à destination et cette situation a été éprouvante pour les joueurs, surtout sur le plan physique. Ce qui explique d'ailleurs notre légère baisse de régime pendant les premiers jours qui ont suivi», a-t-il expliqué. Concernant la défaite concédée face au Koweït lors du deuxième match amical, Boučekriou l'a expliquée par le manque d'efficacité. «Entre ballons perdus et occasions manquées, nous avons raté près de 29 situations offensives et c'était beaucoup trop. On ne pouvait pas espérer gagner en étant aussi inefficaces», a-t-il encore justifié. Le coach national, qui possède une très grande expérience d'abord comme joueur, lors de l'âge d'or du handball algérien durant les années 80 avec 5 titres continentaux consécutifs, puis comme entraîneur depuis plus de deux décennies, reste optimiste et confiant pour son équipe à Kigali. «Cette liste allie expérience, jeunesse et dynamisme, avec un objectif clair : constituer une équipe compétitive capable de rivaliser avec les meilleures équipes africaines, de défendre les couleurs de l'Algérie et de faire mieux que la deuxième place obtenue lors des Championnats d'Afrique 2024 en Egypte», avait indiqué le sélectionneur national. Et d'ajouter : «Nous disposons à nouveau d'un effectif au grand complet». Concernant l'effectif présent à Kigali, l'ossature de l'équipe est composée de quelques joueurs de base dont Messaoud Berkous, Hicham Daoud, Khelifa Ghodbane et Redouane Saker, Ayoub Abdi, Zennadi Abdeldjalil et Daoud Hicham, tous présents lors de l'édition 2024, et qui vont encadrer des jeunes talents aux dents longues tels que Youssef Atek (21 ans), Madhi Ahmed Anis (22 ans), Abdel Rostom Guemeida (22 ans) ou encore Salim Mezaza (22 ans). A Kigali, outre l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie seront

les principaux favoris pour le sacre final. Ces trois nations sont les seules à figurer au palmarès des 26 éditions de la CAN depuis son lancement en 1974 avec 10 titres pour la Tunisie, 9 pour l'Egypte et 7 pour l'Algérie dont le dernier remonte à 2014 à la salle Harcha Hacene (Alger). Versée dans le groupe A de la 27^e édition du CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie débute le tournoi face au Nigeria le 21 janvier (12h00), puis le Rwanda le 22 janvier (18h00), avant de clôturer le premier tour face à la Zambie, le 24 janvier (12h00). Le groupe B est composé de l'Egypte, de l'Angola, du Gabon et de l'Ouganda, alors que le groupe C comprend la Tunisie, la Guinée, le Cameroun et le Kenya. Et dans le groupe D figurent le Cap-Vert, le Maroc, le Congo et le Bénin.

Ligue 1 Mobilis : JS Kabylie Résiliation à l'amiable du contrat de Mehdi Boudjemaa

La Direction de la JS Kabylie a annoncé la résiliation à l'amiable du contrat liant au milieu de terrain, Mehdi Boudjemaa, a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux. La direction de la JSK a exprimé sa reconnaissance envers Mehdi Boudjemaa (27 ans) pour son engagement, son professionnalisme et les efforts fournis durant son passage sous les couleurs jaune et vert. La JS Kabylie a également souhaité plein succès au joueur pour la suite de sa carrière sportive. Cette décision s'inscrit dans le cadre des ajustements opérés par la direction de la JSK en vue de la prochaine étape de la saison, alors que le club poursuit son travail de restructuration sportive.

